



CSM

2012

Inspiré par notre but primordial

29 avril ☉ 5 mai 2012

Énoncé de la mission de la Conférence des services mondiaux

La Conférence des services mondiaux réunit tous les éléments des services mondiaux de NA dans le but de favoriser le bien commun de NA. La mission de la CSM est d'unir NA mondialement en organisant un événement où :

- Les participants proposent, par voie de consensus, des projets qui favorisent la vision d'avenir des Services mondiaux ;
- La fraternité s'exprime collectivement, par un échange d'expériences, de force et d'espoir sur des questions touchant Narcotiques Anonymes dans son ensemble ;
- Les groupes de NA ont un mécanisme pour guider et diriger les activités des Services mondiaux de NA ;
- Les participants s'assurent que les divers éléments des Services mondiaux de NA demeurent responsables de leurs actes devant les groupes qu'ils servent ;
- Les participants s'inspirent de la joie que procure le service désintéressé et de la conviction que leurs efforts comptent.

« Toute action posée dans le cadre des services de NA doit être motivée par le désir de transmettre, toujours plus efficacement, le message de rétablissement au dépendant qui souffre encore. »

Texte de base, Introduction

Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence

CSM 2012

**29 avril - 5 mai
Woodland Hills, Californie**

Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence 2012 des Service Mondiaux de Narcotiques Anonymes

World Service Office
PO Box 9999
Van Nuys CA, 91409 USA
Tél. : (818) 773-9999
Fax : (818) 700-0700
Site Internet : www.na.org

World Service Office–EUROPE
48 Rue de l'été
B-1050 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32/2/646-6012
Fax : +32/2/649-9239

World Service Office–CANADA
150 Britannia Rd E, Unit 21
Mississauga, Ontario, L4Z 2A4, Canada
Tél. : (905) 507-0100
Fax : (905) 507-0101

World Service Office–IRAN
PO Box 14665-3115
Téhéran, Iran
Tél. : +021/2207 7295
Fax : +21/8845 9671

Les douze étapes et les douze traditions sont adaptées et reproduites avec la permission d'Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

Narcotics Anonymous[®]

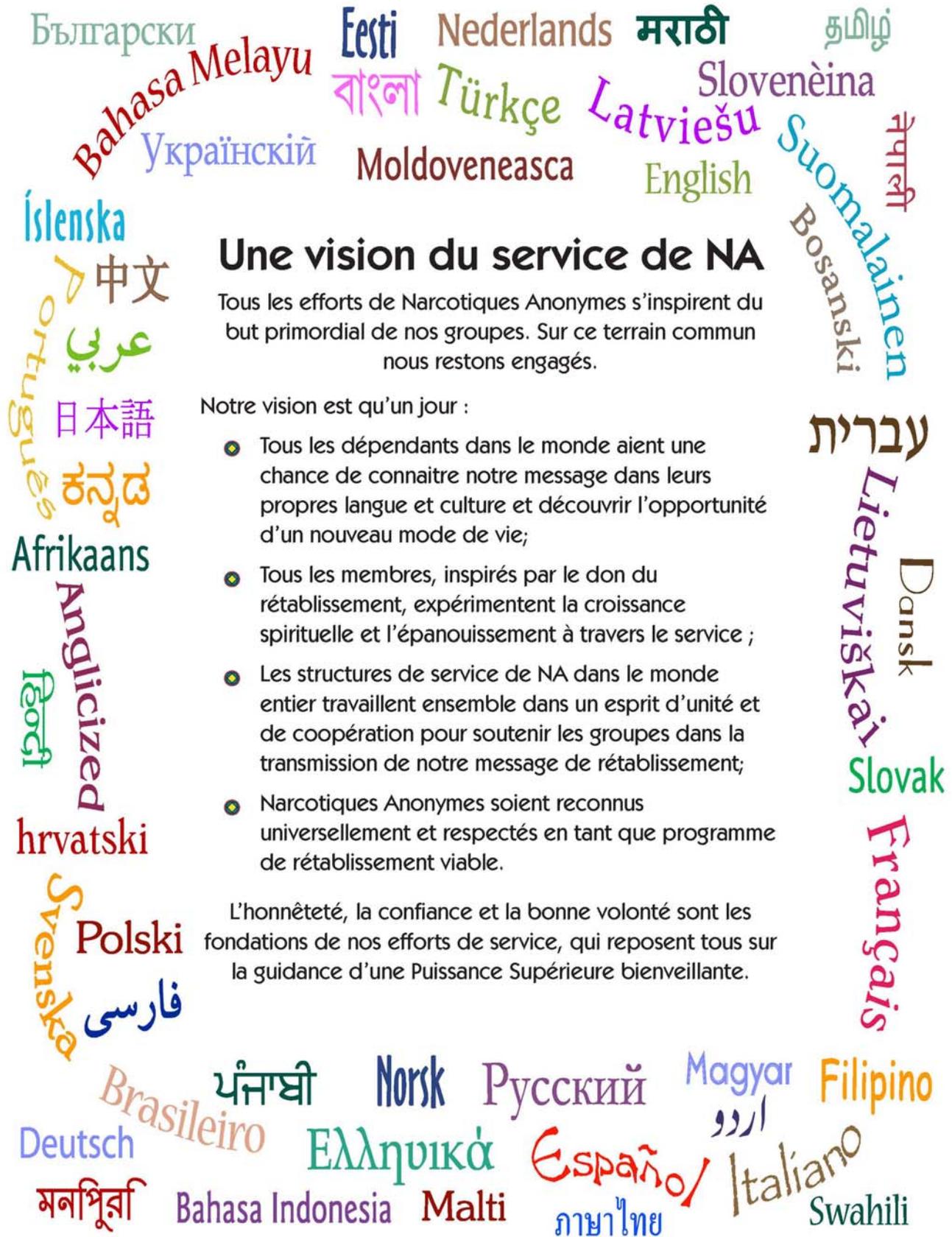
Le nom Narcotics Anonymous, les initiales « NA » seules ou entourées d'un double cercle , le carré à l'intérieur d'un cercle  et le logo original des groupes de NA  sont des marques déposées et des marques de service de Narcotics Anonymous World Services, Incorporated.

The NA Way en tant que publication périodique est une marque déposée de Narcotics Anonymous World Services, Incorporated.

Les douze principes de service de NA copyright © 1989, 1990, 1991 de Narcotics Anonymous World Services, Inc. Tous droits réservés. *Les douze principes de service de NA* sont inspirés des Douze principes des Services mondiaux d'AA, publiés par Alcoholics Anonymous World Services, Inc., et ils ont été développés de façon à répondre aux besoins de Narcotiques Anonymes.

Table des matières

RAPPORT DU CONSEIL MONDIAL.....	1
LE SYSTEME DE SERVICE.....	9
LIVING CLEAN (VIVRE ABSTINENT).....	18
MOTIONS DPIF : CORRECTIONS, REGROUPEMENTS ET VERSIONS ELECTRONIQUES DES TEXTES.....	22
ROTATION DES CMNA.....	28
SUJETS DE DISCUSSION DE LA FRATERNITE.....	32
REGARDER VERS L'AVENIR.....	34
PROPOSITIONS REGIONALES.....	38
RESUME DE LA CSM 2012 : MOTIONS, RESOLUTIONS, SONDAGES ET PROPOSITIONS.....	45
GLOSAIRE.....	47



Une vision du service de NA

Tous les efforts de Narcotiques Anonymes s'inspirent du but primordial de nos groupes. Sur ce terrain commun nous restons engagés.

Notre vision est qu'un jour :

- Tous les dépendants dans le monde aient une chance de connaître notre message dans leurs propres langue et culture et découvrir l'opportunité d'un nouveau mode de vie;
- Tous les membres, inspirés par le don du rétablissement, expérimentent la croissance spirituelle et l'épanouissement à travers le service ;
- Les structures de service de NA dans le monde entier travaillent ensemble dans un esprit d'unité et de coopération pour soutenir les groupes dans la transmission de notre message de rétablissement;
- Narcotiques Anonymes soient reconnus universellement et respectés en tant que programme de rétablissement viable.

L'honnêteté, la confiance et la bonne volonté sont les fondations de nos efforts de service, qui reposent tous sur la guidance d'une Puissance Supérieure bienveillante.

Rapport du Conseil Mondial

Le Conseil Mondial vous salue. Le thème de la conférence de cette année est « Inspiré par notre but primordial » et nous nous réjouissons de travailler ensemble lors de cette Conférence des Services Mondiaux, pour aider nos groupes à mieux transmettre le message au dépendant qui souffre encore. Cette CSM sera la 31^{me} et elle se tiendra du 29 avril au 5 mai 2012 à Woodland Hills (Californie) aux États-Unis.

Le thème de cette conférence est extrait du paragraphe d'introduction du texte Une vision du service de NA : « Tous les efforts de Narcotiques Anonymes s'inspirent du but primordial de nos groupes. Sur ce terrain commun nous restons engagés. » Ceci est vrai mondialement pour tous les efforts de service du cycle 2010–2012.

Ces deux dernières années, nous avons continué à discuter et à vous tenir informés des moyens qui permettraient d'améliorer la manière dont nous pourrions fournir nos services pour atteindre plus de dépendants dans davantage d'endroits. Vous verrez nombre de ces idées dans les propositions de système de service de l'annexe A, ainsi que dans les résolutions et les sondages qui commencent page 13.

Nous vous proposons un livre à valider : *Living Clean: The Journey Continues* (Vivre abstinent : l'aventure continue). Ce livre est dédié à l'aventure du rétablissement. Ses premiers chapitres expliquent :

Le message que nous transmettons est composé de trois parties : tout dépendant peut arrêter de consommer, perdre le désir de consommer et trouver un nouveau mode de vie. Nous parlons beaucoup des deux premiers aspects parce que s'arrêter est une priorité quand nous arrivons et que perdre l'obsession est nécessaire pour que nous puissions apprécier la vie. Mais ce n'est pas la fin des difficultés. Nous ne trouvons pas un nouveau mode de vie d'un seul coup. Certains d'entre nous font l'expérience de grands bouleversements dans leur recherche d'une vie qui ait un sens pour eux. Pourtant nous continuons de transmettre le message, d'utiliser notre expérience pour aider les autres. Plus nous avons d'expérience à partager, plus riche sera notre message.

Living Clean aborde de nombreux aspects de la recherche d'un nouveau mode de vie, de la santé physique à la spiritualité en passant par les relations. La version pour approbation de ce livre est en annexe B en vue de sa validation lors de cette conférence.

En plus de la réalisation de ce nouveau texte, nous publions une version corrigée de *Quand la maladie frappe* et deux nouveaux dépliants sur l'autosuffisance : IP N° 24, *Money Matters: Self-Support in NA* (L'argent est important : l'autosuffisance en NA) et IP N° 28, *Funding NA Services* (Financer les services de NA). Nous avons organisé une deuxième convention mondiale à San Diego avec des dépendants venant de plus de 47 pays. Nous avons participé à des forums de zone, ainsi qu'à des événements NA et à des événements professionnels. Nous avons répondu aux appels et aux e-mails de membres et de comités de service, nous avons envoyé des outils, transmis l'expérience d'autres personnes et fourni tout le support que nous avons pu.

Nous pourrions remplir entièrement ce *Programme Détaillé de la Conférence* en racontant tout ce que nous avons fait ces deux dernières années, « inspirés par notre but primordial » et nous savons très bien que vos régions, comités locaux et groupes pourraient en faire de même. Ensemble, nous transmettons le message aux dépendants qui en ont besoin et nous améliorons nos manières de servir pour atteindre encore davantage de personnes.

Le mot « inspiration » vient du Latin « *inspirare* » qui signifie respirer. Il est certain que notre but primordial nous inspire bien. Non seulement il nous motive et nous fournit un idéal à servir mais il est comme notre respiration. Il est vital pour faire exister notre fraternité ; nous en avons besoin pour survivre.

L'énoncé de la mission de la Conférence des Services Mondiaux stipule que

- les participants sont animés par le goût du service bénévole et par la conscience que leurs efforts apportent une amélioration.

Nous aurons beaucoup à faire lors de cette conférence et la CSM réserve toujours des surprises mais nous pouvons être sûrs que nos efforts apportent réellement des améliorations.

Préparation de la CSM 2012

Nous distribuons un exemplaire du *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* gratuitement à chaque participant et aux comités de service régionaux. Tout membre de NA, groupe ou comité peut s'en procurer un exemplaire auprès des Services Mondiaux pour 13,00 US\$, frais de traitement et d'envoi compris ou le télécharger sur notre site Internet, à l'adresse <http://www.na.org/conference>. Afin de conserver le ROC et la littérature de rétablissement pour approbation qui l'accompagne dans un lieu de référence unique, cet endroit est protégé par un mot de passe. Le nom d'utilisateur et le mot de passe, qui sont restés identiques pendant tout ce cycle, sont toujours CSM2012. Le ROC est publié en anglais, en français, en allemand, en portugais, en espagnol et en suédois. Les versions traduites seront disponibles le 28 décembre 2011. Nous souhaitons que tous ceux qui veulent avoir accès au ROC puissent le faire. C'est pour ceci que nous les mettons en téléchargement gratuit. Nous sommes toujours à la recherche de moyens pour améliorer notre communication et pour augmenter la visibilité de nos rapports.

Si vous lisez un *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* pour la première fois, bienvenue à vous. Le premier contact avec le ROC est parfois un peu décourageant. Au cours des années, nous avons essayé de rendre ce document plus accessible. C'est ainsi que nous avons déplacé un certain nombre d'informations qui ne concernent pas directement les groupes (textes de service, budget, plans de projets, etc.) dans un document à part : la Trajectoire d'Approbation de la Conférence. Nous avons essayé de mettre en valeur les discussions et les sujets sur lesquels nous souhaitons réunir un consensus et non pas seulement présenter les motions et les débats qu'elles suscitent. Nous continuons à réfléchir au format et à la présentation du ROC. C'est un document qui évolue et certains des efforts que nous faisons pour l'améliorer sont plus payants que d'autres. Par exemple, dans les dernières conférences du *Rapport sur l'Ordre du jour*, nous avons inclus les questions à discuter. Nous aimons bien l'idée que le ROC puisse être un moyen de susciter la discussion et de parvenir à un consensus mais nous ne disposons pas d'outils nous

permettant de recueillir la conscience d'un groupe au niveau local. La plupart des délégués savent évaluer si leur région est pour ou contre telle ou telle motion. En revanche, il leur sera difficile de rapporter les idées qu'aurait eues leur région sur un sujet plus ouvert.

Ce ROC ne contient pas de sujets de discussion mais il peut susciter des discussions animées au niveau local. En effet, il contient beaucoup de choses nouvelles ou inhabituelles. Ce qui en est peut-être le plus représentatif est qu'il contient quatre types d'information à prendre en compte : les motions, les résolutions, les sondages et les propositions régionales.

Présentation du contenu

Ce ROC commence par une section dédiée aux préparatifs de la conférence. Elle concerne les sessions qui se tiendront lors de la conférence, les divers mailings et rapports prévus ainsi que la manière de se préparer à la conférence. Le reste du ROC est consacré aux sujets qui seront discutés et sur lesquels des décisions seront prises à la CSM.

Comme pour le dernier *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence*, la première grande section est dédiée au Projet de Système de Service. Elle vous informe sur la genèse du projet, en particulier le rapport sur la proposition qui figure en annexe A. Les propositions de système de service offrent une vue détaillée des propositions de modification de notre système de service. Vous n'aurez pas à voter sur ce rapport sur les propositions ni sur le détail des modifications mais ce document constitue une base de réflexion pour les résolutions et pour les sondages relatifs au système de service.

La grande section suivante est « Living Clean », qui raconte le processus de création de la version pour approbation de ce livre et qui présente rapidement son contenu. Le document pour approbation lui-même est en annexe B.

S'ensuit une section présentant plusieurs motions liées au Droit de Propriété Intellectuelle de la Fraternité. Ces motions ont pour objectif d'amender le DPIP pour permettre les corrections des textes ne touchant pas au sens, les regroupements de textes et les enrichissements des versions électroniques des textes. Le texte d'accompagnement explique en détail la signification de ces modifications. La dernière section, qui présente une motion, est consacrée à la rotation des CMNA, pour transformer la convention en un événement tous les trois ans, alternant sa tenue en Amérique du Nord et hors de ce lieu.

Les deux dernières sections du Conseil Mondial sont consacrées aux sujets de discussion de la fraternité du cycle 2010–2012 et à une vision d'ensemble du travail à faire lors du cycle suivant.

Si vous avez déjà lu un ROC, vous remarquerez immédiatement que la section des motions régionales a été remplacée par une section « Propositions régionales ». Comme l'introduction de cette section l'explique, nous tentons une nouvelle formule lors de ce cycle, en réponse à un sondage dont le résultat avait été unanime lors de la dernière conférence. Nous demandons aux régions de proposer des idées à la discussion, sur lesquelles nous dégagerons un consensus dont nous mesurerons le soutien. Il y a cinq propositions de ce type, accompagnées chacune d'une réponse du conseil.

Comme nous en avons l'habitude, ce ROC contient un sommaire de toutes les motions, des résolutions, sondages et propositions régionales. Un glossaire suit ce récapitulatif. Les derniers éléments de ce ROC sont les annexes, qui comprennent la troisième mouture du Rapport sur les propositions de système de service, la version pour approbation de *Living Clean* et une proposition de planning pour les nouvelles conventions mondiales. Les annexes ne sont pas traduites par les Services Mondiaux mais certaines communautés locales peuvent avoir choisi de s'en charger.

Une conférence basée sur la discussion

Il est devenu une habitude pour nous d'inclure dans le ROC une section sur nos progrès vers une conférence basée sur la discussion. Comme nous l'avons expliqué dans de nombreux autres ROC, le fait de prévoir des débats avant les affaires anciennes et les affaires nouvelles a permis à la conférence d'être un lieu de discussion, de développement d'idées et de mesure du soutien des motions et des amendements. Par conséquent, les motions qui ne sont que peu ou pas soutenues ne sont souvent pas présentées formellement, alors que celles qui ont besoin d'être éclaircies sont souvent précisées.

D'une manière générale, la conférence a tellement changé que les sessions de discussion occupent maintenant l'essentiel du temps que nous passons ensemble. Lors des dernières conférences, nous sommes parvenus à rendre ces discussions beaucoup plus productives. Nous avons utilisé la session de clôture de la conférence pour mesurer le soutien apporté à certaines des idées qui avaient été développées et discutées pendant la conférence. Après avoir organisé des sondages pour certaines de ces idées, nous avons été en mesure d'effectuer certaines modifications et d'améliorer les processus sans devoir mettre en œuvre des processus de discussion interminables pour y parvenir. C'est ainsi que nous avons discuté du processus de développement de dépliants de service et que nous avons ajouté au processus une relecture par les délégués. De même, nous avons réfléchi à la manière d'améliorer la méthode et l'accès aux informations nécessaires aux délégués pour qu'ils puissent choisir parmi les nominés et pour la première fois, nous allons leur envoyer ces informations avant la conférence. Nous avons également réfléchi aux moyens de diminuer les coûts d'envoi de *The NA Way* et, suite aux sondages lors de la conférence qui indiquaient clairement le soutien des délégués, nous avons procédé à un certain nombre de changements importants. Grâce à cela, nous avons pu diminuer considérablement le nombre d'abonnements papier et les frais d'envoi associés. Nous économisons de l'argent qui peut être mieux employé pour transmettre le message d'une autre manière.

Au fil des ans, nous apporté un certain nombre de modifications aux rapports de régions et nous encourageons l'utilisation d'un modèle de rapport, que la plupart des régions ont maintenant adopté. Nous utilisons les informations extraites de ces rapports pour déterminer les sujets dont les régions souhaitent le plus parler lors de la conférence. C'est ainsi que nous avons prévu des sessions sur la planification et la communication parce que ces thème ressortent clairement comme des sujets sur lesquels les régions souhaitent se concentrer.

Nous avons intégré plusieurs approche dans le ROC pour refléter la place de plus en plus marquée faite à la discussion dans la conférence : en y intégrant des questions

à travailler en atelier au niveau local, en utilisant le sommaire des motions pour attirer l'attention sur les sujets qui seront discutés lors de cette conférence et, pour la première fois dans ce ROC, en y incluant les propositions des régions en remplacement des motions. Cette nouvelle expérience nécessitera probablement des ajustements au niveau local mais la flexibilité nouvelle que cette approche donne à la conférence pour répondre aux idées des régions est très encourageante. Plutôt que d'accepter ou de refuser une idée, elle permet de discuter de ce que les régions cherchent et de la manière optimale d'y parvenir. Cette nouvelle approche nécessite un ajustement des ateliers au niveau régional aussi bien que lors des discussions de la conférence, mais nous sommes impatients d'essayer ce nouveau processus.

Encore une fois, ce sont les sondages lors de la session de clôture qui ont servi de base à cette expérimentation. Après avoir discuté lors de plusieurs conférences des problèmes que posent souvent les motions régionales, la conférence a soutenu l'idée d'essayer un processus dans lequel les idées régionales seraient discutées plutôt que de voter des motions régionales, aussi bien dans le ROC que dans les affaires nouvelles. Nous avons prévu de discuter de ce processus à la conférence pour collecter des commentaires sur son déroulement et sur la poursuite de ce processus ainsi que sur les moyens de l'améliorer. Peut-être pourrons-nous utiliser ce que nous aurons appris pour nous rapprocher ultérieurement encore davantage d'une conférence basée sur le consensus.

Les séances de la conférence

Le Rapport de la conférence, publié en mars de chaque année de conférence, détaille jour par jour l'emploi du temps de la semaine de conférence. Au mois de novembre, il n'est pas possible de présenter l'emploi du temps de cette semaine avec précision. En mars, nous pourrons nous faire une meilleure idée des sessions et du programme de chaque journée. Nous utiliserons des idées trouvées dans les rapports régionaux et les discussions qui auront lieu lors de la réunion du Conseil mondial de janvier sur la planification stratégique des SMNA et le prochain cycle de conférence pour fixer plus précisément l'ordre du jour de la CSM.

Bien que nous ne connaissions pas encore le programme détaillé de la conférence 2012, certaines sessions se répètent de conférence en conférence :

- Une présentation du programme de la semaine
- Une session d'accueil avec les présentations
- Le rapport des SMNA
- Le rapport du Comité des ressources humaines
- Une session de planification stratégique en petit groupe
- Une présentation des relations publiques
- Un exposé sur le développement de la fraternité
- Les rapports des forums de zone (un espace sera dédié aux réunions des forums de zone pendant cette semaine)

- Les affaires anciennes et les affaires nouvelles en réunion d'affaire, précédées chacune par une séance de discussion
- La présentation du budget prévisionnel et des plans de projet pour le prochain cycle, à voter dans les affaires nouvelles
- L'élection du Conseil mondial, du Comité des ressources humaines et des co-moderateurs de la CSM

En plus de ces sessions, nous savons que durant cette conférence, nous nous concentrerons sur la discussion de notre système de service. Nous parlerons également de l'enquête sur la littérature et du processus de développement de nouveaux textes, de l'autosuffisance, des sujets de discussion pour le cycle suivant et de la manière de mieux transmettre notre message par le biais d'ateliers. Nous parlerons également de certains des processus de notre conférence, en particulier de l'expérience des propositions régionales en remplacement des motions (pour plus d'informations, lire page 36), ainsi que de la représentation à la CSM et du moratoire qui arrive à son terme. Nous ne sommes pas sûrs que des sessions dédiées pourront être proposées pour tous ces sujets mais ils seront discutés lors de la CSM.

Ensemble, nous traitons énormément de sujets lors de la conférence et ceci peut-être véritablement épuisant. Quatre conférences en arrière, nous avons commencé à organiser une pause en milieu de semaine pour passer une après-midi dans un ranch à proximité. Il ne faut pas négliger cette possibilité que nous avons de socialiser en parlant, en faisant une partie de foot, en mangeant ensemble, en nous détendant, en écoutant de la musique et en parlant en réunion de rétablissement car ceci contribue à améliorer la productivité de cette semaine. Les participants à cette conférence sont assis en réunion des jours entiers pour discuter sérieusement des moyens d'améliorer nos services, pour faire des plans stratégiques, réfléchir aux relations publiques, valider des textes, participer au développement de la fraternité et bien d'autres choses encore. Prendre le temps de sortir et faire connaissance les uns avec les autres en tant que dépendants en rétablissement change la teneur du travail que nous faisons ensuite lors de la conférence. Pour la plupart d'entre nous, participer à la CSM est une expérience unique. Nous avons la chance d'avoir une réelle influence à un niveau auquel nous accédons rarement et de rencontrer des amis que nous garderons toute notre vie.

Trajectoire d'Approbation de la Conférence et autres éléments

Comme vous le savez peut-être, le *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* n'est que l'un des nombreux envois liés à la conférence. Certains des éléments sur lesquels la conférence se prononcera sont contenus dans la Trajectoire d'Approbation qui est envoyée au mois de janvier. Les documents du TAC sont constitués de certains documents de service, du plan stratégique des SMNA ainsi que du budget et des plans de projet qui seront discutés à la CSM. Le *ROC 2010* explique :

À une époque, l'ensemble des textes faisait partie du *ROC* (évidemment, à l'exception du plan stratégique car il n'existait pas encore). Ce document était indigeste et beaucoup de groupes se plaignaient que de nombreux textes étaient loin de leurs préoccupations. Ils essayaient de les travailler dans des ateliers et les membres protestaient que ces textes ne les touchaient pas, qu'ils étaient très

éloignés de leur expérience de NA. Ils ont alors demandé s'il ne serait pas possible que le ROC corresponde mieux à leurs besoins ?

En réponse à cette demande, nous avons mis en place une deuxième diffusion : la Trajectoire d'Approbation de la Conférence, dans laquelle nous intégrons le budget des SMNA et les plans de projets, le plan stratégique du cycle qui débute, les modifications éventuelles du guide des services mondiaux (*A Guide to World Services in NA*) et d'autres documents de service. La mise en place de cette diffusion distincte nous a d'ailleurs permis de publier le ROC bien plus en avance. Avant, le ROC était envoyé 90 jours avant la conférence. C'est parce que le ROC comporte moins d'éléments que nous devons préparer pour un cycle de conférence de deux ans, que nous pouvons maintenant effectuer sa diffusion 150 jours avant la conférence.

La motivation première de la création d'un envoi distinct était de rendre les documents du ROC plus immédiatement pertinents pour les groupes en regroupant les documents moins intéressants pour eux dans un envoi à part. Ceci permet aux groupes qui le souhaitent de transmettre plus facilement leurs décisions sur les documents de la TAC à leur délégué. Toutefois, certains groupes et certains membres souhaitent également examiner les documents de la Trajectoire d'Approbation de la Conférence. Afin de faciliter cette approche, une petite section du ROC rappelle aux membres que les documents constituant la TAC seront envoyés en janvier et elle présente rapidement son contenu, en fournissant les instructions pour se procurer ce document.

Lors de la dernière conférence, nous avons fait l'expérience d'inclure dans la TAC des motions pour les éléments pour lesquels nous étions sûrs que des motions seraient nécessaires lors de la conférence et nous allons répéter cette approche cette année. Personne ne s'en est plaint l'an dernier mais en toute franchise, nous n'avons pas eu beaucoup de retours sur cette initiative. Toutefois, nous allons recommencer cette année, en espérant que ceci serve à certains participants.

En ce qui concerne le contenu de la Trajectoire d'Approbation de la Conférence, le plan stratégique des SMNA y est toujours inclus. Nous révisons ce plan lors de chaque cycle. Il contient les lignes directrices et les objectifs que nous cherchons à atteindre sur le long terme, ainsi que les approches que nous souhaitons mettre en place lors du cycle qui va débiter. Ces approches donnent naissance aux plans de projet qui seront discutés et approuvés lors de la conférence. Ces plans de projet et le budget des SMNA sont également inclus dans la TAC. L'ensemble de ces documents constitue en quelque sorte l'infrastructure du travail des SMNA. Ces documents peuvent être assez denses et ils n'intéresseront pas tout le monde mais ils sont disponibles en téléchargement pour tous ceux qui veulent en prendre connaissance.

De même que le ROC, la Trajectoire d'Approbation de la Conférence sera accessible à partir de la page de la conférence, à l'adresse www.na.org/conference. Pour garantir que seuls les membres de NA accèdent à notre budget et aux autres informations de la TAC, l'accès à cette page est protégé par mot de passe. Le nom d'utilisateur est CP2012 et le mot de passe, CSM2012. Ces informations de connexion seront conservées pendant toute la durée de la CSM 2012 et cette page est le lieu sur lequel seront publiés les documents liés à la conférence. Si vous

préférez, vous pouvez aussi acheter une version papier de la Trajectoire d'Approbation de la Conférence ou du ROC auprès des services mondiaux.

Autres préparatifs de la conférence

Lors des dernières conférences, nous avons demandé dans le ROC si vous aviez des idées pour faire en sorte que son contenu soit plus facile à assimiler, plus intéressant pour les membres, plus simple pour organiser des discussions et susciter des réactions au niveau local. Nous avons beaucoup progressé en direction d'une conférence basée sur la discussion mais il nous reste encore du chemin à parcourir. Nous sommes véritablement à l'écoute de vos suggestions pour continuer à nous améliorer.

Tous les documents de la conférence resteront accessibles sur la page de la conférence : www.na.org/conference. Elle comportera les liens vers le ROC et la TAC, ainsi qu'un lien vers le Rapport de la conférence, dès sa publication en mars 2012.

De plus, vous y trouverez un lien vers le modèle de rapport régional. L'une des choses que les délégués doivent préparer pour la conférence est un rapport pour leur région (les zones fournissent également souvent leur propre rapport). Comme nous l'avons précédemment indiqué, nous avons commencé à utiliser un modèle de présentation pour contribuer à normaliser les informations et à simplifier leur lecture par les délégués. Nous apprécions le fait que la plupart de délégués ont adopté ce format. Ceci nous simplifie la tâche de collecte d'informations et de synthèse des rapports pour vous fournir des tendances régionales et des faits marquants. L'utilisation de ce formulaire en ligne n'est pas obligatoire mais elle est fortement conseillée. Vous pouvez télécharger le modèle pour l'utiliser ou nous envoyer vos données sous la forme que vous pouvez nous fournir. La date limite de réception des rapports régionaux est le 1er mars 2012. Jusqu'à cette date, nous pouvons vous garantir que vos informations seront incluses dans le résumé que nous rédigeons et publiées dans le Rapport de la conférence. Le Rapport de la conférence inclut également un programme de la conférence jour par jour, avec une description de chaque séance et un emploi du temps prévisionnel.

Il y a beaucoup de documents à lire et à assimiler. On peut facilement se sentir débordé par cette charge de travail. Vous pouvez en parler et obtenir de l'aide sur tous les sujets touchant à la conférence, sur l'espace de discussion réservé aux participants à la conférence : <http://disc.na.org/wsc/index.php>. C'est un lieu où vous pouvez demander de l'aide aux autres participants, leur demander leur avis sur certains sujets et comment travailler avec les documents en atelier local ou comment vous préparer à la conférence. Cet endroit est prévu pour partager des trucs, des expériences positives et poser des questions.

Nous nous aidons mutuellement à nous préparer à la conférence, comme nous nous aiderons pendant la semaine de conférence. Nous croyons en la puissance de notre action collective. Inspirés par notre but primordial, le travail que nous accomplissons ensemble est bien supérieur à la somme de ce que nous pourrions accomplir individuellement.

Le système de service

Le présent *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* vous propose d'examiner plusieurs documents relatifs au Projet de système de service : la troisième mouture du Rapport sur les propositions de modification du système de service est contenue en annexe A et elle explique en détail les pistes examinées pour améliorer notre système de service. Ce rapport est inclus dans le ROC non pas pour donner lieu à une prise de décision formelle mais pour fournir des informations contextuelles sur les éléments qui sont fournis ici en tant qu'éléments décisionnels : les résolutions et les sondages.

Il existe huit résolutions liées au système de service et en tant que résolutions, elles ne nécessitent aucune action particulière mais elles définissent l'orientation générale du projet. Depuis que le Projet de Système de Service a été approuvé à la Conférence des Services Mondiaux 2008, le conseil a présenté plusieurs idées de changements qui apportent des différences fondamentales à nos structures ou processus actuels. Avant de mettre au point un véritable plan de transition et de rédiger les projets de motion qui l'accompagneront, il est important que nous nous assurions que nous sommes d'accord sur les idées de base : une entité de service au service des besoins des groupes, des frontières géographiques pour les entités de service, un système basé sur des objectifs et sur un plan, etc. Les résolutions qui suivent cette présentation sont précisément destinées à mesurer ce soutien.

En plus, nous avons inclus pour la première fois les sondages dans le ROC. Ces sondages visent à mesurer le niveau de soutien pour certains aspects des propositions sans constituer des éléments engageants à ce stade des discussions. En l'absence d'un plan de transition, il serait prématuré de décider des détails de la mise en œuvre mais il est important de mesurer cependant si ces éléments sont soutenus avant de chercher plus avant. Le conseil utilisera les résultats de ces sondages pour guider son travail lors du cycle qui va commencer.

Techniquement, les décisions liées au système de service sont comme leur nom l'indique « liées au service » et nous avons l'habitude d'inclure ces types de sujets dans la Trajectoire d'Approbation de la Conférence. Le projet requiert seulement que nous intégrions un plan pour la phase suivante du Projet de Système de Service dans la Trajectoire d'Approbation de la Conférence et que nous intégrions des motions de modification du système de service dans la TAC quand elles seront soumises à approbation en 2014. Mais ne proposer les résolutions et les sondages qu'à ce moment ne nous semble pas logique. Nous souhaitons utiliser le ROC pour nous former une opinion le plus vite possible sur la manière dont la fraternité dans son ensemble perçoit ces idées. De même que l'implication de la fraternité dans le processus d'écriture de *Living Clean* a permis d'obtenir un meilleur livre, nous savons que plus nombreuses seront les personnes impliquées tôt dans ce processus de changement, plus nous aboutirons à la mise en place d'un système de service efficace et soutenu.

Contexte

Comme nous avons fourni des informations sur l'origine de ce projet depuis ses débuts et que nous donnons également beaucoup d'informations dans le ROC sur

son état actuel, nous n'allons pas vous noyer d'informations. Si vous avez besoin d'un historique du projet ou d'autres informations détaillées, reportez-vous à la page consacrée à ce projet, à l'adresse www.na.org/servicesystem.

Rappelons simplement brièvement que le Projet de Système de Service est né du constat de plus en plus largement partagé de certaines de nos difficultés au niveau du service (apathie, manque de direction et de formation, redondance de nos efforts, absence d'atmosphère de rétablissement dans les réunions de service, etc.) et qu'une approche systémique considérant NA dans son ensemble permettrait peut-être de résoudre ces problèmes. Pendant des années lors des ateliers et dans les retours des sujets de discussion, nous avons entendu les mêmes problèmes, nous en avons discuté, allant jusqu'à nous lamenter. Lors de la Conférence des Services Mondiaux 2008, nous avons présenté un plan de Projet de Système de Service et ce plan a été reconduit lors de la CSM 2010.

Création d'une vision commune

La clé de voûte de ce projet a été l'écriture d'une « vision commune pour tous les services de NA ». Nous sommes partis de l'énoncé de la vision des services mondiaux de NA, auquel nous avons ajouté un point relatif à la croissance et à l'épanouissement que ressentent les membres dans le service et l'élargissement de son champ d'application à toutes les structures de service et pas uniquement aux services mondiaux. La « Vision du service de NA » qui en a résulté a été approuvée à l'unanimité à la CSM 2010.

Une vision du service de NA

Tous les efforts de Narcotiques Anonymes s'inspirent du but primordial de nos groupes. Sur ce terrain commun nous restons engagés.

Notre vision est qu'un jour :

- Tous les dépendants dans le monde aient une chance de connaître notre message dans leurs propres langue et culture et découvrir l'opportunité d'un nouveau mode de vie ;
- Tous les membres, inspirés par le don du rétablissement, expérimentent la croissance spirituelle et l'épanouissement à travers le service ;
- Les structures de service de NA dans le monde entier travaillent ensemble dans un esprit d'unité et de coopération pour soutenir les groupes dans la transmission de notre message de rétablissement ;
- Narcotiques Anonymes soient reconnus universellement et respectés en tant que programme de rétablissement viable.

L'honnêteté, la confiance et la bonne volonté sont les fondations de nos efforts de service qui reposent tous sur la guidance d'une Puissance Supérieure bienveillante.

Idéalement : une vision du service de NA nous permet de nous concentrer sur le même ensemble d'objectifs, ce qui constitue une vision commune.

Premières propositions d'ébauches de système de service

A partir de ce texte fondateur, nous avons rédigé des ébauches de projets en août 2010 et nous les avons distribuées aussi largement que possible. Les propositions illustraient nos idées d'un système de service revitalisé (voir l'annexe A

pour lire la dernière mouture des propositions). Ces propositions décrivent un « système » de service composé d'une structure, de processus, de personnes et de ressources. Le type de travail effectué dans un tel système est collaboratif et il suit un plan. Les comités de service eux-mêmes sont constitués par décision. Leurs limites sont logiques, elles suivent le tracé des villes, des limites régionales, des états, des pays, etc. Nous avons proposé de répartir la double fonction des entités locales entre deux entités distinctes, l'une dédiée à répondre aux besoins des groupes et l'autre, à fournir des services locaux. Nous avons suggéré que ces entités de service locales coordonnent leurs efforts au niveau étatique, provincial ou national pour faciliter les efforts de relations publiques.

Toutes les idées de ces propositions, et nous ne vous avons présenté que certaines d'entre elles, sont sous-tendues par quatre principes de base. Elles sont : pilotés par l'objectif, centrées sur les groupes, définies par des frontières géographiques et elles sont flexibles. Ces principes sont à la base de toutes les propositions de changement.

Nous avons publié ces propositions sur Internet, nous en avons parlé dans nos publications, nous avons organisé une série d'ateliers sur un week-end entier aux États-Unis et nous avons organisé des sessions lors des forums de zone et de conventions tout autour du monde.

Nous avons collecté des commentaires jusqu'au 31 décembre sur la première mouture des propositions et nous avons utilisé ces retours et nos expériences des ateliers ainsi que nos discussions avec des membres pour décider des corrections à apporter à ces propositions.

Modifications des propositions de la deuxième mouture

La plupart des modifications apportées aux premières propositions constituent plus des « évolutions » que des « révolutions ». Dans la deuxième mouture du projet, nous avons réfléchi à la manière dont une entité de service locale pourrait fonctionner. Plutôt qu'une réunion mensuelle dédiée à la gestion, nous avons suggéré une réunion trimestrielle consacrée aux étapes du processus de planification. La gestion au quotidien des efforts de service serait gérée par un bureau de service local, des coordinateurs de projet et des entités, rapportant tous à l'entité de service dans la réunion trimestrielle de planification.

Nous avons également ajouté un cinquième « principe fondateur » : la collaboration. Selon notre idée de ce qui constitue un « système », il est absolument indispensable que tous les éléments de notre système de service travaillent ensemble à la réalisation de notre but primordial et il semblait donc logique d'ajouter cette idée aux idées fondatrices de ces propositions.

Notre représentation de certaines des possibilités présentées dans la première mouture du projet s'est précisée. Alors qu'initialement, nous proposons deux manières de structurer les services locaux, dans la seconde ébauche des propositions, des retours de la fraternité et une réflexion plus approfondie sur le modèle des réunions trimestrielles de planification nous ont amené à recommander ce que nous appelons le modèle à « deux pistes ». Nous proposons également à l'origine une représentation basée sur deux modèles : par zone ou par entités de service d'état, nationales et provinciales/régionales. Plus nous en avons discuté, plus

nous nous sommes rendus compte que l'adoption d'une représentation par zone doit être examinées plus en profondeur avant d'être envisageable. La représentation par état, nation, province/région est bien plus réaliste et c'est le modèle que nous conseillons à ce jour, comme les résolutions l'indiquent.

Nouveautés des propositions de la troisième mouture

Nous avons publié la deuxième mouture de ces propositions en mars 2011 et nous avons continué à récolter des retours de la fraternité sur ces idées et, naturellement, nous avons continué à en discuter lors de nos réunions. Une fois de plus, nous avons donc revu le rapport sur ces propositions, cette fois-ci pour l'inclure dans le présent *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence*.

En plus des modifications assez mineures pour clarifier certains points et mettre des informations à jour, la troisième mouture de ces propositions propose des éléments nouveaux sur les zones, la distribution de littérature et la circulation des fonds. Nous avons ajouté des diagrammes à cette annexe pour illustrer la manière dont cette structure pourrait fonctionner dans plusieurs contextes et nous avons ajouté une explication sur la manière dont les limites des entités de service pourraient être déterminées de manière collaborative.

Malgré nos nombreuses discussions et les diverses versions des rapports que nous avons publiées, certains aspects des propositions nécessitent toujours des éclaircissements et des discussions supplémentaires, comme pour la synchronisation des cycles de planification au travers du système, les recommandations pour les grands états et les nations qui disposent actuellement de plusieurs structures de service comme le Brésil, le Mexique et la Californie par exemple, ainsi que des critères de représentation qui dépassent ceux d'état, de nation ou de province/région. Ces points seront discutés dans le prochain cycle qui fournira un plan de projet pour le processus de transition.

Bien que des résolutions et des sondages soient prévus pour cette CAR, sous certains aspects, ce projet continue à être en cours de définition. Si nous choisissons de mettre en place la transition vers un nouveau système, certains aspects des propositions seront sans aucun doute affinés et adaptés. Les propositions de ce ROC sont le reflet de nos réflexions en ce moment. Nous serons heureux de continuer à les affiner avec votre aide.

Ce qu'un système de service apporte par rapport à une structure

Ce qui ne changera pas pourtant est le fait que nous parlons d'un système de service et non pas juste d'une nouvelle structure. Comme nous l'avons précédemment mentionné, ceci signifie que la structure, les processus, les personnes et les ressources doivent travailler tous ensemble pour fournir les services aux groupes et pour les aider à transmettre le message au dépendant qui souffre encore.

Ceci signifie également à la base que l'effort de service que nous effectuons doit être coopératif et collaboratif. Les entités de service coordonnent leurs efforts entre elles et avec d'autres à travers tout le système. Comme nous l'examinons dans l'argumentaire ci-après sur les résolutions, c'est la raison pour laquelle nous suggérons que les limites des entités de service soient déterminées de manière collaborative et non plus choisies librement, afin que nous puissions décider

collectivement de la manière dont les services doivent être rendus et comment servir au mieux les différentes parties d'un état, d'une nation ou d'une province/région.

Une meilleure collaboration et la synchronisation des cycles de planification nous aidera à améliorer l'efficacité de notre communication et à éliminer la redondance des services. Nous pourrions déployer plus facilement des ateliers, des formations et d'autres efforts de service sur le territoire d'un état ou d'une nation.

Notre deuxième tradition parle d'un leadership motivé par le service et non par la gouvernance. Nous lisons ce *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* et nous allons délibérer de ses idées dans un esprit de service. La prise de décision collaborative et le travail de service sont effectués dans le cadre d'un système qui n'est pas fait pour nous mais par nous. Nous espérons que vous comprendrez ces résolutions dans cet esprit. Comme nous l'avons dit et répété tout au long de la vie de ce projet, il ne nous sera possible de changer de système que si nous y travaillons collectivement.

Résolutions

Ces résolutions sont les idées de base sur lesquelles nous devons recueillir un consensus avant de pouvoir amorcer une transition vers le nouveau système de service. Ce n'est pas la première fois qu'un *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* comporte des résolutions. Quand les services mondiaux se sont réorganisés, nombre d'entre vous se rappellent probablement que nous avons traversé un processus similaire : d'abord, nous avons présenté une série de résolutions dans le *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence*. Après avoir voté sur ces résolutions, un groupe de transition a été formé et, sur la base de ces résolutions, il a conçu des propositions à prendre en compte par la fraternité pour réorganiser les services mondiaux. La situation est similaire aujourd'hui en proposant un jeu de résolutions sur lesquelles se prononcer, pour garantir que nous sommes d'accord sur les idées de base sous-jacentes aux propositions de système de service. Nous proposerons un plan pour un projet de transition dans la Trajectoire d'Approbation de la Conférence et nous en discuterons les détails à la Conférence des Services Mondiaux. Les résultats des votes sur ces résolutions et les sondages qui suivront constitueront la base sur laquelle nous poursuivrons.

Il s'agit de résolutions plutôt que de « motions » car elles engagent un accord de principe plutôt que des actions spécifiques à cet état du projet. Les motions appellent des actions spécifiques, alors que les résolutions définissent le modèle conceptuel de changements à venir. Si la conférence les adopte, les problèmes seront « résolus » : les principes présentés dans les résolutions auront force d'engagement dans la mesure où ils détermineront la direction que nous allons prendre lors de notre transition vers un nouveau système de service. L'adoption de ces résolutions ne signifie pas malgré tout que nous aurons donné notre accord pour des actions concrètes. Si notre fraternité décide de choisir cette direction, les résultats des discussions, des votes et des sondages lors de cette conférence aideront le conseil à développer une série de motions pour le ROC 2014. Ce sont ces motions en 2014 qui déclencheront des actions spécifiques.

Les concepts présentés ci-après sont des principes clés qui doivent, selon nous, être mis en œuvre pour réaliser notre vision et pour respecter l'esprit de nos traditions et de nos concepts. En même temps, nous essayons de concevoir un système qui reste

flexible et fonctionnel ; nous nous attendons à des variations dans la mise en œuvre de ces concepts. Par exemple, l'un des accords de principe mentionne la prise de décision par consensus mais de nombreuses entités de service voudront continuer à voter pour les élections. Pour donner un autre exemple, nous parlons d'une représentation selon les frontières des nations, états, provinces/régions mais les modes de représentation des nations ou états très grands ou très petits peuvent faire exception.

Notre Texte de base nous dit : « Toute action posée dans le cadre des services de NA doit être motivée par le désir de transmettre, toujours plus efficacement, le message de rétablissement au dépendant qui souffre encore. » Les résolutions qui suivent vous sont proposées dans cet esprit.

- Résolution 1.** **Nos efforts de système seront portés par un système qui est constitué d'une structure, de processus, de personnes et de ressources.**
- Résolution 2.** **Ce système de service est orienté vers les groupes et il inclut une entité locale dédiée exclusivement aux besoins des groupes.**
- Résolution 3.** **La formation et le guidage des serviteurs de confiance est une des fonctions de base du système de service.**
- Résolution 4.** **Les entités de service sont conduites par leurs objectifs et par la vision.**
- Résolution 5.** **Les entités de service travaillent ensemble pour mettre en place des processus de planification pour organiser et coordonner leurs efforts.**
- Résolution 6.** **Les entités de service prennent leurs décisions par consensus.**
- Résolution 7.** **La structure de service comporte des entités de service locales, des entités de service d'état, nationales ou provinciales/régionales, voire des entités de niveau intermédiaire selon les besoins. Les entités de service suivent les frontières géographiques établies. Elles ne s'autoproclament pas mais sont formées, en fonction des besoins par le biais d'un processus collaboratif de planification et en accord avec les autres entités de service impactées au niveau de service suivant.**
- Résolution 8.** **Les frontières des états, nations et provinces/régions sont le critère premier de représentation à la Conférence des Services Mondiaux.**

Ces résolutions constituent de grands principes. Comme nous l'avons précédemment rappelé, ils ne sont pas sans rappeler les résolutions proposées en 1996, qui ont conduit à la réorganisation des services mondiaux. Alors que la conférence avait accepté toutes ces résolutions, lorsque le moment est arrivé de rédiger des propositions pour les mettre en œuvre, il n'a pas été si évident de trouver comment procéder. Dans certains cas, les gens étaient d'accord sur les grandes lignes

présentées par une résolution mais n'étaient pas d'accord sur la mise en œuvre de cette résolution. L'exemple probablement le plus parlant en est le deuxième élément de la résolution A, qui appelait « un changement de la participation au niveau d'une nouvelle CSM... pour permettre une représentation égale pour toutes les entités géographiques. » Cette résolution a été soutenue à une écrasante majorité mais le groupe de transition s'est trouvé très embarrassé pour rédiger des propositions quand il s'est rendu compte qu'il pouvait exister beaucoup de représentations différentes du terme « égal ». Il a proposé plusieurs modèles à la conférence mais la CSM n'a réussi à se mettre d'accord sur aucun des modèles proposés.

Lorsque nous avons agencé ces résolutions, nous nous sommes inquiétés qu'il puisse se produire le même type de confusion. En fait, on pourrait soutenir que ces résolutions sont même potentiellement plus ambiguës parce qu'elles se situent au niveau conceptuel ou philosophique. Ainsi, la résolution 7 ci-avant indique-t-elle que les entités de service seront formées « par le biais d'un processus collaboratif de planification ». Nous voulons transcrire l'idée qu'il peut être bon pour servir les besoins des dépendants d'un état ou d'un pays particulier par exemple, d'adopter un regard systémique sur cet état ou ce pays et de décider collectivement des frontières des instances de service. La définition des frontières des entités locales de service ne relèverait pas uniquement de ces entités locales mais lors d'une discussion avec les unités de service voisines et le niveau de service suivant. Ceci permettrait de mieux garantir que toutes les parties de l'état, du pays ou de la province/région soient servies, même les zones les plus éloignées ou les moins peuplées et limiterait dans le même temps la duplication du service causé par la prolifération des entités de service au sein d'une même région ou entité administrative, par exemple. Une partie de ce qui est implicite dans un système de service, précisément parce que ce n'est plus une structure de service, est que la fourniture du service doit être coordonnée entre les entités. Comme les os du squelette sont reliés entre eux, comme les planètes du système solaire tournent ensemble de manière coordonnée, les entités d'un système de service sont reliées par la communication, la coopération et la planification. C'est un gros changement par rapport à la manière dont nous fonctionnons actuellement et nous ne sommes pas du tout sûrs que chacun sera d'accord. C'est pourquoi nous vous proposons cette résolution 7. Nous sommes persuadés que des entités de service géographiques et des décisions collaboratives sur les frontières constituent la meilleure approche pour transmettre le message de rétablissement de manière efficace dans les états, provinces/régions et nations mais nous voulons être sûrs que la fraternité partage cette approche.

Ceci peut sembler beaucoup d'explications pour juste un mot d'une résolution : « collaboratif ». La problématique est la suivante : nous avons fait de notre mieux pour que les résolutions soient aussi claires que possible mais chacune d'entre elles comporte plusieurs implications. Si vous n'avez pas lu la présentation du système de service dans ce ROC ou le rapport sur les propositions (annexe A), faites-le sans délai. Nous savons que le ROC peut être perçu comme un document interminable et très dense, et que tout le monde n'en lira pas toutes les pages mais nous voulons vraiment mettre en avant les documents relatifs au système de service. Le rapport sur les propositions présente certaines des manières très particulières dont ces résolutions pourraient façonner un nouveau système de service. Lire (ou relire) ces propositions vous fournira les éléments pour pouvoir faire un choix éclairé au niveau

de ces résolutions. Nous avons vraiment besoin de connaître le sentiment de la fraternité sur ces idées. Parfois nous entendons la protestation « Pourquoi voter ? La décision est déjà prise ». C'est faux. Nous ne pourrions pas avancer dans ce projet sans une bonne compréhension et un large soutien. Ces résolutions sont faites pour les mesurer. Nous vous remercions d'avance de vous exprimer.

En plus de vous faire voter sur les accords de principe exprimés dans les résolutions, nous souhaitons mesurer votre niveau de soutien sur certains aspects des propositions. Afin de mettre sur pied une proposition de plan de transition qui reflète les souhaits de la fraternité et pour être sûrs que nous avons la même vision de ce que pourrait être sa mise en pratique, nous avons prévu de faire des sondages sur des idées plus concrètes. Comme pour les résolutions, les éléments qui font l'objet de sondages seront beaucoup plus clairs pour vous si vous avez lu leur description détaillée dans le rapport sur les propositions. Nous indiquons le numéro de la page en regard des éléments sur lesquels vous serez sondés, pour vous amener directement au passage pertinent du rapport en stimulant votre curiosité.

Vous serez sondés sur les idées des listes pointées ci-après pour nous donner une idée des préférences de la fraternité sur certains aspects de ces propositions. Dans ces propositions, nous avons décrit une bonne partie de ce à quoi un nouveau système de service pourrait ressembler. Nous sentons que nous ne sommes pas encore prêts à voter sur des motions aussi précises car nous savons que nous devons encore travailler certains détails et parce que nous n'avons pas encore commencé à réfléchir à la manière dont une transition vers ce nouveau système pourrait être mise en place. Nous devons nous assurer que les idées fondatrices des propositions remportent un large soutien. À ce jour, nous avons déjà passé plusieurs années (deux cycles de conférence) et dépensé des milliers de dollars sur ce projet et il est temps de savoir s'il existe un accord (ou non) sur les idées proposées. Les résultats de ces sondages permettront de mesurer votre niveau de soutien et ils guideront le conseil dans les prochaines étapes du développement et de la mise en place d'un nouveau système de service.

Sondages

- A. Une petite entité, au niveau du voisinage immédiat, est dédiée aux besoins du groupe. Ce forum de groupe, qui ne fait pas partie du courant de représentation, est informel par nature et il fonctionne par discussion et non pas par prise formelle de décision. (Pour une présentation détaillée de l'entité dédiée au soutien du groupe, voir page 56).**
- B. Les groupes envoient chaque trimestre un délégué à une réunion locale de planification de service. L'une des ces réunions trimestrielles est une assemblée générale à laquelle tous les membres intéressés sont encouragés à participer et dont on recueille les avis pour aider à planifier les activités de service du cycle qui commence. (Pour des explications détaillées sur les entités locales de service, voir page 61).**
- C. Les services sont coordonnés par un comité de service local et ils sont effectués par les membres, les comités et les groupes de travail de projet qui rendent des comptes à ce conseil.**

- D. Les entités de service locales suivent les frontières administratives des régions, communes ou arrondissements selon les cas. (Elles sont beaucoup plus grandes que les forums de groupe mentionnés ci-avant et, dans de nombreux cas, plus grandes également que les CSL/ASL actuelles).**
- E. Les frontières de ces entités de service locales sont décidées au niveau d'un état ou d'une nation.**
- F. Les cycles de planification sont synchronisés entre les niveaux (localement, nationalement et mondialement) et au travers de tous les niveaux.**
- G. Quand les entités de service locales, les entités étatiques/nationales et les entités de province ou de région n'arrivent pas à fournir un service, un niveau intermédiaire peut être ajouté. (Pour plus d'informations sur les entités intermédiaires de service, voir page 64.)**
- H. La plupart des états ou pays ont une entité de service étatique ou nationale qui est chargée de la gestion des relations publiques et de la coordination de certains efforts comme la formation au niveau des entités de service locales. (Pour plus d'informations sur les entités de service étatiques ou nationales, voir page 67.)**
- I. Les frontières de zone sont définies lors d'un processus collaboratif entre les communautés NA voisines, les autres zones et la CSM.**

Une vision du service de NA se termine par « L'honnêteté, la confiance et la bonne volonté sont les fondations de nos efforts de service qui reposent tous sur la guidance d'une Puissance Supérieure bienveillante.» Nous pensons que la conscience de groupe dont parle notre deuxième tradition et notre sixième concept de service nous guidera dans la direction qui est la meilleure pour NA. Tout changement est difficile et nous savons (par les services mondiaux et par d'autres canaux) que la perspective de changement et le détail des propositions suscite des discussions animées dans vos communautés et comités de service. Nous espérons sincèrement que cette conférence constituera une étape clé et que nous pourrons ensuite nous diriger de manière unie dans la direction que les résolutions, quelles qu'elles soient, nous montreront.

« L'honnêteté, la confiance et la bonne volonté
sont les fondations de nos efforts de service qui
reposent tous sur la guidance d'une Puissance
Supérieure bienveillante. »

Une vision du service de NA

Vivre abstinent

Durant les derniers projets de littérature, nous avons fait de gros efforts pour entendre la voix de la fraternité. Pour nous, la version pour approbation de *Living Clean: The Journey Continues* (voir l'annexe B de ce ROC) est un grand succès par rapport à ce critère. Ce livre est très différent de ceux que nous avons écrits depuis bien longtemps et il a nécessité des outils variés pour voir le jour. Cet ouvrage est intégralement la propriété de la fraternité ; il constitue une consolidation de notre expérience, notre force et notre espoir. Dès le début, il était clair que si ce livre devait avoir un sens, il allait devoir s'appuyer sur la sagesse de la fraternité toute entière. Et oui : la valeur thérapeutique d'un dépendant qui en aide un autre est sans égale. Par conséquent, les réponses à toutes les questions que nous nous posons sont disponibles à l'intérieur de notre fraternité... quelque part....

Plus qu'aucun autre projet que nous avons conduit, celui-ci nécessitait de demander l'expérience des membres sur toute la planète. Nous sommes maintenant une fraternité mondiale et il nous aurait été impossible d'organiser des rencontres en face à face, des ateliers avec tous. Heureusement, même s'il n'a pas été possible de nous réunir physiquement dans une même pièce, la technologie nous est venue en aide pour nous réunir virtuellement et elle nous a permis de récolter vos expériences.

Pour les deux projets *Le parrainage* et la sixième édition de notre Texte de base, nous avons consacré un cycle complet à la collecte des idées de la fraternité. Pour *Le parrainage*, nous avons demandé aux membres ce qu'ils souhaitaient voir figurer dans le texte. Pour le texte de base, nous avons distribué une enquête sur les besoins de littérature dont l'un des points était la révision du texte de base. Nous avons obtenu un succès mitigé avec ces approches mais nous en avons tiré les conséquences. Nous avons notamment appris à demander de l'aide plus tôt dans le projet. Nous avons également fait des progrès dans la formulation de nos questions et de nos demandes d'information, pour mieux cerner les idées des membres sur un projet ou un sujet. Pour les deux projets, nous avons créé des profils de session et encouragé la tenue d'ateliers locaux. Nous avons dédié une page de notre site Internet à chaque projet pendant la collecte d'idées et d'expériences pour le texte de base. Nous avons utilisé chacune des idées que nous avons reçues et bien d'autres encore pour concevoir *Living Clean*.

Nous avons commencé par jeter sur le papier quelques questions sur les « étapes clé » et sur les défis du rétablissement, et nous avons fini par diffuser massivement cette enquête par e-mail. Il en est principalement ressorti deux choses : les catégories qui ont permis de définir la structure du texte et quelques « trésors » qui agrémentent le texte. Les sujets récurrents nous ont permis de cerner les problèmes avec lesquels nos membres se débattent et comment trouver des repères pour y naviguer. C'est à partir de cette base que le livre a ensuite grandi.

Après avoir façonné cet ensemble de points pour obtenir un tout qui semblait avoir un sens et qui laissait la place à une exploration aussi ouverte, le groupe de travail a commencé sa lecture des documents envoyés, à la recherche de « trésors » : passages de choix, situations, tournures de phrase. Bref, tout ce qui pouvait servir au type de travail créatif que nous étions en train de faire. Quand nous avons eu le sentiment de comprendre ce vers quoi nous tendions, nous avons également commencé à aller chercher ailleurs, écoutant des enregistrements de conventions,

lisant des lettres de lecteurs de *The NA Way*, relisant des ébauches inutilisées de notre littérature. Nous avons mis sur pied des modèles d'ateliers pour rassembler des textes et ensuite, de nouveau, le processus a consisté à parcourir les textes et à sélectionner des passages intéressants et de nouvelles idées.

En début de processus, nous pensions qu'il serait possible de dégager des problématiques ou des processus comme autant d'étapes significatives du rétablissement (« au bout de cinq ans, vous commencez à... ») mais nous nous sommes aperçus que ces étapes n'avaient rien de généralisable. Nous avons donc abandonné ce principe qui avait guidé notre collecte d'informations parce que les expériences envoyées par les membres de NA nous ont montré qu'il était faux. Ceci est l'un des exemples qui montre comment l'implication de la fraternité en début de projet a permis de cerner et de générer la première mouture de *Living Clean*.

D'un bout à l'autre, le processus a davantage consisté à nous agiter qu'à écrire. Nous avons pour ce faire utilisé deux grands outils : un logiciel de travail d'idées et les ciseaux. Certaines nouveautés logicielles nous ont permis d'aborder un vieux travail sur les idées d'une manière innovante. Elles nous ont permis de traiter les textes des membres en les « analysant » pour les relier à des grands thèmes. Les textes sont donc regroupés par idées plutôt que par types d'histoire et ils sont rendus totalement anonymes. Il est devenu impossible d'associer une phrase à un dépendant en particulier, même si celui-ci a un style particulier. Ceci a eu pour conséquence que nous avons pu « réduire » les idées et les expériences des membres sur toute la planète à ce qui s'applique à chacun d'entre nous, parce que lorsque nous avons juxtaposé les idées de cette manière, nous avons pu trouver beaucoup plus facilement les principes spirituels qui sous-tendent nos expériences. Nous pouvons proposer dix manières différentes de résoudre le même problème mais chacun de nous pourra ressentir que l'honnêteté, l'intégrité et la compassion, par exemple, nous conduiront à trouver la réponse qui sera la bonne pour nous.

Une fois que nous avons obtenu une première mouture, nous avons ressorti nos outils préférés : le ruban adhésif et les ciseaux. En déplaçant et déplaçant encore les divers éléments, nous avons fini par trouver une logique de lecture. Celle-ci est apparue au fil de notre progression.

Une autre chose s'est produite souvent. Des membres ont écrit un commentaire ou raconté une expérience et il n'y avait rien à rajouter. Si nous voulions rester enseignables au sein du processus que nous traversons, nous devons utiliser la structure trouvée comme un guide mais nous ne devons pas le faire à tout prix : il nous fallait être capables de faire évoluer cette structure en cours de route si le besoin s'en faisait sentir. En cours de projet, un autre membre nous a signalé que les chapitres n'étaient pas dans l'ordre, qu'il se dégageait des textes une logique que nous n'avions pas vue. Nous avons eu peur que ce changement dans l'ordre des chapitres perturbe les lecteurs, car nous avons déjà diffusé cette mouture mais nous l'avons



finalement fait, et c'est bien la raison pour laquelle nous vous avons demandé vos commentaires de relecture : pour permettre à la fraternité d'avoir une influence sur le texte, même s'il s'agit d'un seul membre avec des qualités particulières, qui nous aide soudain à donner un éclairage plus intéressant aux textes.

Nous avons également mis un espace de discussion en ligne et nous l'avons utilisé pour vous demander des retours d'expériences sur des sujets allant de la santé physique à la spiritualité en passant par les relations. Des membres des États-Unis, d'Arabie Saoudite, d'Allemagne et d'Israël y ont participé. Parfois, des membres du groupe de travail ont posé des questions car il nous manquait des informations pour certaines parties du projet, d'autres fois des membres de NA ont raconté leurs histoires. D'une certaine manière, ce forum nous a permis d'inviter la fraternité dans son ensemble à participer aux activités du groupe de travail.

Au bout du compte, nous pensons que tous ces efforts pour tenter de capter la voix de notre fraternité ont abouti à un texte qui est presque magique. Dans le *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence 2010*, nous avons inclus un rapport sur nos tiraillements pour aller vers un processus de développement de littérature plus participatif. Comme nous l'avons détaillé dans ce texte, nous avons essayé différentes approches pour la relecture et la collecte de textes, nous avons fait évoluer le processus et le planning pour chacun de ces livres mais par dessus tout, ce que nous avons fini par comprendre lors de ces projets de littérature, plus particulièrement grâce à *Living Clean*, est que plus tôt nous impliquons la fraternité dans le projet, dès les premières lignes du livre, plus l'ensemble du texte aura été façonné en profondeur par nos idées et nos mots collectifs, au lieu de faire participer la fraternité à une correction de nature plus cosmétique d'une version provisoire déjà écrite. Nous espérons pouvoir continuer à apprendre comment répondre aux défis de la création de textes dans le contexte de notre fraternité mondiale et nous engager dans la direction indiquée par la proposition de la Caroline (voir page 38). Malgré le succès de *Living Clean*, il nous reste encore beaucoup à apprendre. Nous avons commencé ce texte en constatant que les réponses à toutes nos questions sur le rétablissement se trouvaient quelque part au sein de notre fraternité mais que nous étions encore en train d'apprendre à aller chercher cette sagesse, à trouver les moyens de l'attirer dans notre processus d'écriture. Dans tous nos projets, nous butons sur la même difficulté de base qui consiste à diffuser dans la fraternité l'information de l'existence du projet. En début de projet, et même parfois après, ce que nous cherchons exactement n'est pas toujours clair pour ceux qui participent à ce projet (y compris nous, parfois...) et nous pourrions encore améliorer la manière dont nous nous servons de nos outils (espaces de discussion électroniques, modèles d'ateliers et les autres outils de collecte de contenu).

Finalement, nous avons produit un superbe livre. Il n'est pas sûr que si nous avons travaillé encore davantage nous serions parvenus à un résultat qui soit plus représentatif de la sagesse de la fraternité. Donc nous pouvons dire que tout en étant conscients que nous pouvons encore améliorer ce processus, nous sommes satisfaits de notre contribution à cet ouvrage.

A plusieurs reprises, lors de ce travail sur *Living Clean*, nous avons cherché comment rendre compte de la diversité des expériences en NA sans devenir théoriques ni sans être prudents au point d'émousser la dynamique des messages. Dans ces situations, nous nous sommes référés aux principes spirituels sur lesquels notre rétablissement s'appuie. Lorsque nous choisissons d'examiner les similarités plutôt que les différences

de nos expériences, que ce soit dans une réunion ou en écrivant un livre, nous découvrons que ce que nous partageons est toujours basé sur les principes que nous pratiquons et sur les outils que nous apprenons à utiliser.

Living Clean est composé de sept chapitres. [La présentation des chapitres ci-après est un résumé des descriptions de chaque chapitre figurant dans la table des matières du document pour approbation, en annexe B]:

Chapitre un : Living Clean (vivre abstinente) parle de la recherche de cette étincelle qui transforme notre rétablissement en cette aventure en mouvement, satisfaisante et excitante. Pour beaucoup d'entre nous, c'est un basculement du désespoir vers la passion.

Chapitre deux : The Ties That Bind (des liens qui unissent) est consacré à notre propre découverte : aux changements de notre identité et de nos relations, à la croissance de notre acceptation, de notre amour et de notre foi ainsi qu'aux outils et aux principes que nous partageons tous. Ensemble, nous parvenons à un état de liberté.

Chapitre trois : A Spiritual Path (un chemin spirituel) explore la vision simple et pratique de la spiritualité proposée par NA ; une spiritualité qui n'est pas juste une partie de notre vie mais un mode de vie.

Chapitre quatre : Our Physical Selves (notre identité physique) s'intéresse à la manière dont nous nous traitons dans notre rétablissement, à la manière dont nous apprenons à être physiquement vivants et conscients, face à notre vieillissement, notre vulnérabilité et notre état de mortels.

Chapitre cinq : Relationships (les relations) est, évidemment, le chapitre sur lequel nous avons reçu le plus de documents. Notre rétablissement est basé sur les relations et la plupart d'entre nous se démènent d'une manière ou d'une autre. Ce chapitre traite des relations que nous établissons dans nos salles, avec nos familles et avec celles que nous créons.

Chapitre six : A New Way of Life (un nouveau mode de vie) examine certaines de nos responsabilités en tant que personnes en rétablissement : la formation, le travail, l'argent, la stabilité et « l'épanouissement ».

Chapitre sept : The Journey Continues (l'aventure continue) est consacré aux moyens qui nous permettent de continuer à grandir et à évoluer : la capitulation, les éveils spirituels, le service et l'ouverture à l'esprit d'amour qui nous entoure.

Living Clean est un texte à part qui est vraiment notre livre. Chacun d'entre nous peut vraiment prétendre à un petit morceau de ce livre. Quelqu'un qui travaillait sur le projet a dit « ce texte est plus intelligent que nous » et ceci est un merveilleux hommage à notre deuxième tradition. De même que notre seconde tradition explique comment collectivement nous représentons bien plus que la somme de nos énergies, la version pour approbation de *Living Clean* est une illustration du principe qu'« ensemble nous pouvons ».

Motion 1 : Approuver le livre *Living Clean: The Journey Continues* présenté en annexe B.

Intention : Disposer d'un livre sur l'aventure du rétablissement à proposer à tous nos membres.

Impact financier : Les frais de création de ce document ont déjà été engagés. Les seuls frais supplémentaires qui seront occasionnés par l'acceptation de cette motion sont les coûts initiaux de production, qui sont minimes.

Motions DPIF : corrections, regroupements et versions électroniques des textes

Dans la section « Développement de littérature » du dernier *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence*, nous avons mentionné que nous souhaitions discuter de la possibilité d'apporter des corrections mineures aux documents approuvés par la fraternité sans devoir attendre deux ans ni sans devoir inclure une motion dans le ROC. Dans le DPIF, une correction mineure s'appelle une « correction non substantielle ». Ceci signifie sous ce terme juridique qu'il est possible de corriger les erreurs typographiques, les références fausses, les références à des documents périmés et les autres corrections de même nature mais rien qui aurait une incidence sur la signification d'origine du texte approuvé par la fraternité.

Les exemples que nous avons fournis dans le texte de présentation du *ROC 2010* concernaient la mise à jour de références obsolètes, comme dans le dépliant *Accessibility for Those with Additionnal Needs* (Accessibilité pour les personnes avec des besoins particuliers) qui mentionne des « cassettes » alors qu'aujourd'hui nous parlerions de « CD » ou simplement d'« enregistrements » et dans le dépliant *The Loner* (Le solitaire), la référence aux réunions par courrier par exemple. Ces types de mise à jour relèvent de la bonne pratique pour maintenir notre littérature lisible et pertinente. Il ne semble pas qu'elles méritent de mettre en œuvre une motion dans le *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence*. Pourtant, dans l'état actuel des choses, nous devons déposer une motion dans le ROC et obtenir l'accord de la fraternité en conscience de groupe pour avoir le droit de procéder à ces corrections ou mises à jour. Pour un dépliant comme *The Loner*, ceci signifierait que nous devrions inclure un texte ancien dans le *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* pour pouvoir y apporter une petite correction. *The Loner* ne mentionne pas non plus Internet, par exemple, donc en l'absence de projet de révision, il ne serait malgré tout toujours pas représentatif des pratiques actuelles, ce qui rendrait son inclusion dans le ROC encore plus étrange.

Dans le même ordre d'idées, la sixième édition de notre texte de base contient une erreur typographique évidente dans l'une de ses histoires. Dans le deuxième paragraphe de « The Only Requirement » (La seule condition), il manque le mot « in » (dans), ce qui donnerait en français « La seule différence était que quelque chose d'autre se passait leur vie, en plus de la bataille quotidienne pour vivre et rester hors de prison ». La version correcte serait « La seule différence était que quelque chose d'autre se passait *dans* leur vie, en plus de la bataille quotidienne pour vivre et rester hors de prison ». Bien que nous ayons discuté de ce type de problème lors des dernières conférences et que nous l'ayons écrit dans le *ROC 2010*, nous hésitons à prendre ce type de décision en l'absence d'une prise de position claire lors de la conférence.

La première motion, ci-après, a pour objectif de corriger ce type d'erreurs et de permettre des mises à jour simples des textes.

En plus de ces types de corrections, nous avons réfléchi à quelques autres types de révision. Nous avons d'abord parlé des groupements de textes, citations et/ou réorganisations de textes dès lors qu'il n'y a pas de modification du contenu. Par

exemple, nous avons reçu des demandes de regroupement de tous les textes que nous avons sur la quatrième étape pour qu'ils soient accessibles dans un même document: le livret *Travailler la quatrième étape dans NA*, les questions correspondantes du *Guides de travail des étapes* et les chapitres qui en traitent dans le Texte de base et dans *Ça marche : comment et pourquoi*. Dans ce cas, nous n'apporterions aucune modification aux textes. Nous citerions juste les textes pertinents et les associerions dans un même document, que ce soit sur une clé USB ou sous un autre format, en nommant clairement la source des divers extraits. Nous recevons souvent des demandes de dossiers sur un sujet particulier et il semble logique de pouvoir réorganiser, citer ou regrouper des textes sans devoir rédiger une motion dans le ROC, d'autant plus que les textes restent inchangés.

Le troisième type de révision sur lequel nous souhaitons avoir votre avis est la possibilité de réaliser des versions enrichies, électroniques ou numériques de nos textes. La technologie numérique actuelle nous permet d'associer des documents vidéo, audio et des textes NA approuvés ou non par la fraternité ou par la conférence à des documents approuvés. Par exemple, des documents issus des archives de Jimmy K, comme une vidéo du groupe des survivants ou une reproduction de dessins faits à la main pourraient être inclus dans la version électronique d'un document approuvé par la fraternité.

Pour vous donner un exemple, nous sommes en train de mettre en forme une version électronique de notre texte de base mais nous ne pouvons actuellement pas l'enrichir. Si nous en avons le droit, nous pourrions par exemple inclure un enregistrement sonore de Jimmy K lisant un texte ou parlant de choses liées au texte. Dans une situation de ce type, nous signalerions clairement quel document est approuvé par la fraternité et quel document constitue un ajout. Si nous produisions une version électronique de *Ça marche : comment et pourquoi* et du *Guides de travail des étapes de Narcotiques Anonymes*, nous pourrions établir des liens hypertexte entre les sections reliées de chacun de ces documents et nous pourrions numéroter les questions dans le *Guides de travail des étapes*. De même, nous pourrions proposer une version électronique de *Juste pour aujourd'hui* et faire en sorte que lorsqu'on clique sur une citation en haut de page, le paragraphe de laquelle elle est extraite s'affiche en entier.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas faire ce type de montages sans une motion dans le ROC. Dans la plupart des cas, nous ne retarderons pas la sortie de la version électronique pour obtenir la permission de procéder à ces enrichissements, donc l'effet de notre politique actuelle est que les documents électroniques que nous produisons sont le reflet des exemplaires imprimés, sans valeur ajoutée. Pour nous, ces apports constituent un plus par rapport au texte seul mais nous souhaitons que la fraternité valide cette position.

Versions en ligne de notre littérature

Comme la plupart d'entre vous le savent, il existe déjà des versions électroniques de nos textes (des fichiers pdf) disponibles en ligne sur www.na.org. Nous avons commencé à développer ces versions il y a plusieurs années. C'était à l'époque pour expérimenter si elles permettaient d'améliorer l'accès aux informations de rétablissement dans NA. Nous continuons à donner ou à financer pour plus d'un demi million de dollars de littérature imprimée par an. Mettre à disposition des

versions électroniques de nos textes sur notre site Internet nous a semblé constituer un moyen simple de nous aider à transmettre le message. Les textes en ligne sont conçus pour un usage personnel mais leur utilisation s'est développée au-delà de cet objectif personnel. Certains distribuent ces textes par e-mail. Nos documents électroniques sont même en vente sur certains sites commerciaux.

Face à la large diffusion et à la vente de ces textes électroniques, nous pensons retirer les livres au format pdf de notre site et n'en proposer que des extraits et non plus le texte intégral. Nous le ferons indépendamment du résultat des motions sur le DPIF : nous incluons cette information dans le ROC afin que la fraternité soit informée ce changement à venir. En bref, nous allons remplacer les documents électroniques en texte intégral par des extraits, constitués de la table des matières ou du premier chapitre et nous produirons des versions électroniques ou numériques destinées à la vente. Nous avons l'intention de laisser en ligne tous les dépliants et les livrets dans les 41 langues, afin de servir nos membres et membres potentiels. La question que nous posons à la conférence est simplement pour savoir si nos versions électroniques seront ou non enrichies comme décrit ci-dessus.

Conclusion

Comme nous l'avons dit dans le dernier ROC, nous n'avons pas l'intention de déposer des motions pour ces types de sujets sans nous être auparavant fait une idée de l'opinion de la fraternité. Nous avons écrit le premier document sur ce sujet en 2010, pour susciter des prises de position mais nous avons obtenu peu de réactions, que ce soit en faveur ou contre. Deux années après, il semble que pour permettre de changer de politique et autoriser ces ajouts à la littérature approuvée sans recourir à une motion dans le ROC pour chaque nouvelle idée, nous devons vous proposer de valider les motions que nous intégrons maintenant dans le ROC.

Comme nous l'indiquons dans l'intention des motions ci-après, nous annoncerions les projets à l'avance, probablement par un article dans *NAWS News*. Indépendamment de la manière dont la loi définit les relations entre le « Constituant » et le « Fiduciaire », la confiance dans un sens spirituel dépend pour nous d'une bonne communication. Nous pouvons aujourd'hui vous proposer ces motions car nous pensons que le niveau de confiance au sein de notre fraternité s'est maintenant développé, permettant ainsi ce type de révisions sans devoir attendre deux ans ni mobiliser la fraternité avec une conscience de groupe en conférence.

Motion 2 : Permettre au Conseil Mondial d'effectuer des corrections de détail n'affectant pas le sens de la littérature approuvée par la fraternité, afin de corriger des erreurs typographiques, des références à des documents périmés ainsi que d'autres corrections du même type. Le Conseil Mondial annoncera ces corrections avant publication.

Intention : Permettre des corrections de nos textes sans incidence sur la signification d'origine des textes approuvés par la fraternité sans qu'il soit nécessaire de recourir à un vote de la fraternité. Toute correction de ce type, apportée aux textes approuvés par la fraternité serait annoncée à l'avance.

Politique affectée : Cette disposition nécessite d'amender les règles de fonctionnement du *Fellowship Intellectual Property Trust* (Droit à la Propriété Intellectuelle de la Fraternité) [Remarque : les motions 2 à 4 nécessitent parfois des ajouts au même article et à la même section du *DPIF* et l'emplacement final de ces ajouts dépendra des motions qui seront validées.] :

ARTICLE 2, SECTION 5 : NATURE DE LA PROPRIÉTÉ DES TEXTES DE RÉTABLISSEMENT PROTÉGÉS PAR COPYRIGHT CONSTITUANT LA FIDUCIE

La création ou la modification de toute propriété littéraire de la fiducie doit être commanditée par le Constituant, soit directement soit par le biais d'un conseil ou comité responsable devant la Conférence des Services Mondiaux. Le processus utilisé pour créer ces propriétés sera sous le contrôle permanent du Constituant, du début à la fin, contrôle qui sera exercé directement ou par le biais d'un conseil ou comité responsable devant la Conférence des Services Mondiaux. Le Constituant autorise le Fiduciaire à apporter des modifications non-substantielles aux propriétés littéraires de la fiducie selon les besoins, sous réserve que le Fiduciaire en informe la fraternité, préalablement à la mise en œuvre des corrections qu'elle se propose d'apporter. Les personnes privées prenant part à la création de ces propriétés le feront en tant qu'employés du Constituant ou du Fiduciaire, qu'elles soient rétribuées ou non, en étant conscientes qu'elles le font à la demande et dans l'intérêt du Constituant. Aucun individu participant à un quelconque projet de création ou de révision de littérature de rétablissement pour la fiducie ne pourra se réclamer d'un quelconque droit de copyright pour sa contribution. La propriété de cette fiducie revient ainsi dans son intégralité au Fiduciaire.

ARTICLE 4, SECTION 7 : AUTORITÉ DU FIDUCIAIRE SANS PRÉAVIS NI AUTORISATION

En l'absence d'instructions contraires du Constituant, le Fiduciaire peut prendre les décisions suivantes, qui relèvent de la gestion de la fiducie sans préavis ni autorisation du Constituant :

1. Le Fiduciaire décide du format de fabrication des produits de la fiducie, y compris l'apparence, la conception, la typographie, la qualité du papier, la reliure, la couverture, l'encre et les autres constituants de fabrication.
2. Le Fiduciaire est en charge intégralement de la gestion de toutes les affaires liées à la continuation des affaires de la fiducie, comprenant les contrats, baux, licences, conventions, spécifications de fabrication, quantités en stock et en production, les politiques et programmes de distribution et de commercialisation, ainsi que la tarification des produits générés à partir de la fiducie.
3. Le Fiduciaire peut effectuer des corrections non-substantielles en fonction des besoins à sa complète discrétion.

ARTICLE 4, SECTION 8 : OBLIGATION D'INFORMATION ET D'APPROBATION DU FIDUCIAIRE

Hormis les modifications qui relèvent de corrections non-substantielles, le Fiduciaire doit informer le Constituant au moins quatre-vingt dix jours avant la tenue de la Conférence des Services Mondiaux biennale de son intention de publier ou de fabriquer d'une autre manière des produits basés sur une modification de textes constitutifs de la fiducie. Le Fiduciaire ne peut en aucun cas publier ou fabriquer un tel produit avant d'en avoir reçu l'accord par le Constituant lors d'une de ses réunions biennales. La ratification d'une telle proposition nécessite une décision favorable à la majorité des deux tiers des délégués régionaux présents au moment du vote. Pour les modifications constituant des corrections non-substantielles, le Fiduciaire doit préalablement informer par écrit le Constituant de son intention de publier ce produit.

Motion 3 : Autoriser le Conseil Mondial à regrouper, citer et changer la présentation des textes approuvés par la fraternité sans modification des textes eux-mêmes. Le Conseil Mondial annoncera ces actions à l'avance par publication.

Intention : Ceci permettra l'association de textes ou d'extraits de textes pour fournir aux membres qui s'intéressent à un sujet en particulier un moyen d'accès plus facile à tous les textes qui en traitent dans un seul ouvrage.

Politique affectée : Cette disposition nécessite d'amender les règles de fonctionnement du *Fellowship Intellectual Property Trust* (Droit à la Propriété Intellectuelle de la Fraternité) [Remarque : les motions 2 à 4 nécessitent parfois des ajouts au même article et à la même section du *DPIF* et l'emplacement final de ces ajouts dépendra des motions qui seront validées.] :

ARTICLE 4, SECTION 7 : AUTORITÉ DU FIDUCIAIRE SANS PRÉAVIS NI AUTORISATION

En l'absence d'instructions contraires du Constituant, le Fiduciaire peut prendre les décisions suivantes, qui relèvent de la gestion de la fiducie sans préavis ni autorisation du Constituant :

1. Le Fiduciaire décide du format de fabrication des produits de la fiducie, y compris l'apparence, la conception, la typographie, la qualité du papier, la reliure, la couverture, l'encre et les autres constituants de fabrication.
2. Le Fiduciaire est en charge intégralement de la gestion de toutes les affaires liées à la continuation des affaires de la fiducie, comprenant les contrats, baux, licences, conventions, spécifications de fabrication, quantités en stock et en production, les politiques et programmes de distribution et de commercialisation, ainsi que la tarification des produits générés à partir de la fiducie.
3. [Le Fiduciaire a autorité pour regrouper, citer et reconditionner les textes faisant partie de la fiducie.](#)

ARTICLE 4, SECTION 8 : OBLIGATION D'INFORMATION ET D'APPROBATION DU FIDUCIAIRE

[À l'exception des modifications consistant à regrouper, citer et/ou reconditionner les textes constitutifs de la fiducie,](#) le Fiduciaire doit informer le Constituant au moins quatre-vingt dix jours avant la tenue de la Conférence des Services Mondiaux biennale de son intention de publier ou de fabriquer d'une autre manière des produits basés sur une modification de textes constitutifs de la fiducie. Le Fiduciaire ne peut en aucun cas publier ou fabriquer un tel produit avant d'en avoir reçu l'accord par le Constituant lors d'une de ses réunions biennales. La ratification d'une telle proposition nécessite une décision favorable à la majorité des deux tiers des délégués régionaux présents au moment du vote. [Pour les modifications consistant à regrouper, citer et/ou reconditionner les textes constitutifs de la fiducie, le Fiduciaire doit préalablement informer par écrit le Constituant de son intention de publier ce produit.](#)

Motion 4 : Autoriser le Conseil Mondial à créer et à approuver des versions électroniques ou numériques enrichies des textes comportant des documents supplémentaires ou des liens vers d'autres documents NA. Le Conseil Mondial annoncera ces actions à l'avance par publication.

Intention : Permettre l'inclusion dans les versions électroniques ou numériques de nos textes de documents comme des enregistrements sonores, des photos ou des textes relevant de l'histoire de NA ainsi que des liens vers d'autres

documents de NA, à condition que soient clairement identifiés les textes approuvés par la fraternité et les documents supplémentaires.

Politique affectée : Cette disposition nécessite d'amender les règles de fonctionnement du *Fellowship Intellectual Property Trust* (Droit à la Propriété Intellectuelle de la Fraternité) [Remarque : les motions 2 à 4 nécessitent parfois des ajouts au même article et à la même section du *DPIF* et l'emplacement final de ces ajouts dépendra des motions qui seront validées.] :

ARTICLE 2, SECTION 5 : NATURE DE LA PROPRIÉTÉ DES TEXTES DE RÉTABLISSEMENT PROTÉGÉS PAR COPYRIGHT CONSTITUANT LA FIDUCIE

La création ou la modification de toute propriété littéraire de la fiducie doit être commanditée par le Constituant, soit directement soit par le biais d'un conseil ou comité responsable devant la Conférence des Services Mondiaux. Le processus utilisé pour créer ces propriétés sera sous le contrôle permanent du Constituant, du début à la fin, contrôle qui sera exercé directement ou par le biais d'un conseil ou comité responsable devant la Conférence des Services Mondiaux. Les personnes privées prenant part à la création de ces propriétés le feront en tant qu'employés du Constituant ou du Fiduciaire, qu'elles soient rétribuées ou non, en étant conscientes qu'elles le font à la demande et dans l'intérêt du Constituant. Le Constituant autorise le Fiduciaire à produire des versions électroniques ou numériques enrichies, comportant des documents supplémentaires ou des liens vers d'autres documents NA, à condition d'informer la fraternité avant la publication de ces versions enrichies. Aucun individu participant à un quelconque projet de création ou de révision de littérature de rétablissement pour la fiducie ne pourra se réclamer d'un quelconque droit de copyright pour sa contribution. La propriété de cette fiducie revient ainsi dans son intégralité au Fiduciaire.

ARTICLE 4, SECTION 7 : AUTORITÉ DU FIDUCIAIRE SANS PRÉAVIS NI AUTORISATION

En l'absence d'instructions contraires du Constituant, le Fiduciaire peut prendre les décisions suivantes, qui relèvent de la gestion de la fiducie sans préavis ni autorisation du Constituant :

1. Le Fiduciaire décide du format de fabrication des produits de la fiducie, y compris l'apparence, la conception, la typographie, la qualité du papier, la reliure, la couverture, l'encre et les autres constituants de fabrication.
2. Le Fiduciaire est en charge intégralement de la gestion de toutes les affaires liées à la continuation des affaires de la fiducie, comprenant les contrats, baux, licences, conventions, spécifications de fabrication, quantités en stock et en production, les politiques et programmes de distribution et de commercialisation, ainsi que la tarification des produits générés à partir de la fiducie.
3. Le Fiduciaire a toute liberté pour créer des versions électroniques ou numériques enrichies des textes constituant la fiducie, avec des documents supplémentaires et des liens à d'autres documents de la fraternité.

ARTICLE 4, SECTION 8 : OBLIGATION D'INFORMATION ET D'APPROBATION DU FIDUCIAIRE

Exception faite pour les modifications relatives aux versions électroniques enrichies des textes de la fiducie. le Fiduciaire doit informer le Constituant au moins quatre-vingt dix jours avant la tenue de la Conférence des Services Mondiaux biennale de son intention de publier ou de fabriquer d'une autre manière des produits basés sur une modification de textes constitutifs de la fiducie. Le Fiduciaire ne peut en aucun cas publier ou fabriquer un tel produit avant d'en avoir reçu l'accord par le Constituant lors d'une de ses réunions biennales. La ratification d'une telle proposition nécessite une décision favorable à la majorité des deux tiers des délégués régionaux présents au moment du vote. Lorsque les modifications concernent des versions électroniques enrichies des textes de la fiducie, le Fiduciaire doit préalablement informer par écrit le Constituant de son intention de publier ce produit.

Rotation des CMNA

Ceux d'entre vous qui lisent régulièrement les informations publiées par les services mondiaux savent que la Convention Mondiale de Narcotiques Anonymes est un sujets de réflexion depuis des années en termes de participation, de rentabilité et de planification. De nombreuses rumeurs ayant récemment circulé, nous souhaitons vous fournir quelques chiffres relatifs à la CMNA. Ces informations n'intègrent pas les chiffres de la CMNA 34 à San Diego car nous sommes en train de clôturer cet événement. Il faut au moins 90 jours pour que toutes les factures et les règlements soient effectués. Nous vous en informerons dès que nous disposerons des chiffres définitifs.

Lors des dix dernières conventions (CMNA 34 non incluse), les services mondiaux de NA ont réalisé un bénéfice net légèrement supérieur à 358 000 \$. Lors des cinq dernières conventions, les services mondiaux de NA ont enregistré une perte nette d'un peu plus de 10 000 \$. Les deux événements les plus déficitaires ont été les CMNA 32 et 33. Pour la CMNA 33, la CSM a approuvé le budget prévisionnel avec un déficit net de 158 453 \$. Du fait de la récession mondiale à cette époque et du fait que nous avons organisé une campagne de relations publiques plus vaste que prévue en Espagne pour cet événement, décision sur laquelle nous avons largement communiqué, les pertes se sont élevées à 212 895 \$. L'opération de relations publiques continue à porter ses fruits mais nous en parlerons une autre fois. La perte la plus forte que nous avons enregistrée était pour la CMNA 32. Le déficit s'est élevé à 596 000 \$, principalement 9 000 personnes y ont participé, alors que sur la base de nos projections statistiques, nous avons réservé des locaux qui se sont avérés largement sur-dimensionnés.

Cette tendance des CMNA à être en déficit est inquiétante. La Convention Mondiale de Narcotiques Anonymes est une célébration de notre rétablissement et simultanément une activité de développement de la fraternité. Elle n'est pas destinée à engranger des bénéfices mais dans l'idéal, elle devrait au moins arriver à équilibrer son budget. Indiscutablement, la tenue d'un événement mondial qui réunit des milliers de membres venus de plusieurs dizaines de pays et elle offre l'occasion d'actions de développement de la fraternité comme ceci s'est passé en Espagne. Pourtant, nous espérons parvenir à faire en sorte que cet événement équilibre au moins son budget.

Lors de la dernière convention, nous avons changé quelques éléments : nous avons rendu la réservation obligatoire et nous avons fortement encouragé les pré-inscriptions, ce qui nous a aidé à contrôler le budget. Toutefois, la participations aux conventions mondiales en général est en baisse et nous avons de plus en plus de difficulté à mettre sur pied un événement réussi avec une participation prévisible et un nombre de participants qui atteigne les 10 ou 20 000 participants. La taille des conventions que nous organisons pose problème : trop grande pour un hôtel et trop petite pour les tarifs des grands centres de convention sans augmenter nos prix d'inscription à un niveau insupportable pour la plupart de nos membres.

De fait, la convention mondiale est maintenant en concurrence avec plus de 1 000 autres événements NA par an aux États-Unis. Nos membres doivent faire des choix et les difficultés économiques font que de plus en plus nombreux sont ceux qui

donnent la priorité aux événements locaux par rapport à la CMNA. Nous pensons qu'une convention mondiale tous les deux ans est trop fréquente : cette expérience n'est pas suffisamment rare pour pouvoir figurer dans les priorités des dépendants tous les deux ans. Le nombre de participants à la CMNA 34 à San Diego en septembre dernier semble confirmer cette hypothèse : ce nombre était inférieur à celui enregistré 8 ans auparavant pour les 50 ans de Narcotiques Anonymes. De plus, indépendamment du nombre d'inscrits, les services mondiaux investissent énormément de ressources financières et humaines dans la préparation des conventions mondiales. Tous ces facteurs militent en faveur d'un abaissement de la fréquence des conventions mondiales. En rendant cet événement plus rare, nous espérons pouvoir le rendre plus spécial et augmenter le désir des membres d'en faire le choix.

Nous vous proposons donc une fréquence de 3 ans en remplacement de la fréquence biennale actuelle. Nous proposons également d'alterner le lieu de sa tenue entre les États-Unis et hors des États-Unis. De cette manière, la CMNA serait en Amérique du nord tous les 6 ans et hors d'Amérique du nord tous les 6 ans. Vous pouvez voir la rotation actuelle des CMNA et son texte d'accompagnement extrait du *Guide to World Services in Narcotiques Anonymes* (Guide des services mondiaux) dans l'encadré ci-après :

Plan de rotation des zones pour la Convention Mondiale		
Historiquement, la convention mondiale se tient le premier week-end de septembre, qui correspond au week-end de la fête du travail aux États-Unis. Toutefois, le Conseil Mondial se réserve le droit de choisir une autre date en fonction des besoins. La CMNA se réunit tous les deux ans.		
Année	Zone	Lieu de la convention
2011	Nord-ouest américain	San Diego, Californie, 1er au 4 sept. 2011
2013	Nord-est américain et Caraïbes	Philadelphie, Pennsylvanie, 29 août au 1 ^{er} sept. 2013
2015	Amérique centrale et Amérique du sud	
2017	Nord-ouest américain	
2019	Nord-est américain et Caraïbes	
2021	Asie, Moyen-Orient et Afrique	
2023	Nord-ouest américain	
2025	Nord-est américain et Caraïbes	
2027	Europe	
Ce plan de rotation sera repris ou un nouveau sera présenté à la conférence s'il reste assez de temps pour prévoir le site de la Convention Mondiale 2029.		
Il existe deux zones sur le territoire comprenant les États-Unis et le Canada, ainsi qu'une zone pour l'Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et l'Afrique, une pour l'Europe et une pour l'Amérique Centrale et l'Amérique du sud. Le principe de rotation des CMNA repose sur la tenue d'une convention sur trois hors d'Amérique du Nord.		

La prochaine convention mondiale est prévue en 2013 à Philadelphie et nous sommes en train de finaliser nos plans pour la CMNA 36 en 2015 en Amérique latine. Le changement de rotation que nous proposons prendrait donc effet en 2018.

Si la conférence approuve la motion du conseil, le planning et la rotation ressembleraient à ceci :

<u>Année</u>	<u>Lieu</u>
2018	Amérique du Nord
2021	Asie/Moyen-Orient/Afrique
2024	Amérique du Nord
2027	Europe
2030	Amérique du Nord
2033	Amérique centrale et Amérique du sud

Nous pensons que cette alternance sur 3 ans est la meilleure solution aujourd'hui mais elle sera peut-être différente à l'avenir. Nous n'essayons pas de mettre en place une règle gravée dans le marbre ; nous avançons juste vers ce qui semble être la prochaine étape d'un processus en constante évolution. Nous voudrions essayer ce nouveau plan de rotation tout en étant conscients que nous devrons probablement le revoir lors d'une prochaine conférence. Ceci sera cependant un premier pas dans la bonne direction. Le nouveau plan de rotation conserve l'objectif de la tenue d'un événement hors d'Amérique du nord tous les 6 ans mais il diminue la fréquence aux États-Unis.

Les révisions dans le guide des services mondiaux sont effectuées par des motions qui sont normalement intégrées dans la Trajectoire d'Approbation de la Conférence mais comme nous savons que la Convention Mondiale de NA est un sujet qui tient à cœur à nos membres, nous incluons cette proposition de modification dans le ROC, afin de faire en sorte que le plus de membres possible puisse en discuter et influencer sur ce sujet.

Motion 5 : Organiser la Convention Mondiale de NA tous les trois ans à compter de 2018, en alternant le lieu de sa tenue entre l'Amérique du nord et hors de l'Amérique du nord, comme suit et comme présenté dans le planning corrigé d'organisation des Conventions Mondiales contenu en annexe C.

<u>Année</u>	<u>Lieu</u>
2018	Amérique du Nord
2021	Asie/Moyen-Orient/Afrique
2024	Amérique du Nord
2027	Europe
2030	Amérique du Nord
2033	Amérique centrale et Amérique du sud

Intention : Attendu la tendance baissière de la participation aux Conventions Mondiales de NA et les changements de l'économie mondiale, diminuer la fréquence de ces conventions, les transformant ainsi en un événement plus spécial.

Politique affectée : Cette action conduirait à un amendement des portions suivantes du texte *A Guide to World Services in Narcotiques Anonymes* :

Plan de rotation des zones pour la Convention Mondiale		
Année	Zone	Lieu de la convention
2011	Nord-ouest américain	San Diego, Californie, 1er au 4 sept. 2011
2013	Nord-est américain et Caraïbes	Philadelphie, Pennsylvanie, 29 août au 1 ^{er} sept. 2013
2015	Amérique centrale et Amérique du sud	
2017	Nord-ouest américain	
<u>2018</u>	<u>Amérique du nord</u>	
2019	Nord-est américain et Caraïbes	
2021	Asie, Moyen-Orient et Afrique	
2023	Nord-ouest américain	
<u>2024</u>	<u>Amérique du nord</u>	
2025	Nord-est américain et Caraïbes	
2027	Europe	
<u>2030</u>	<u>Amérique du nord</u>	
<u>2033</u>	<u>Amérique centrale et Amérique du sud</u>	

Ce plan de rotation sera repris ou un nouveau sera présenté à la conférence s'il reste assez de temps pour prévoir le site de la Convention Mondiale ~~2029~~ 2036.

Il existe ~~deux zones sur le territoire comprenant les États-Unis et le Canada, ainsi qu'une zone~~ des zones en Amérique du nord, en pour l'Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et l'Afrique, en une pour l'Europe et en une pour l'Amérique Centrale et l'Amérique du sud. Le principe de rotation des CMNA repose sur la tenue d'une convention sur ~~trois~~ deux hors d'Amérique du Nord.

Sujets de discussion de la fraternité

Nous n'avons pas de nouveaux sujets de discussion de la fraternité à vous présenter dans ce *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence*. Comme nous l'avons fait lors des dernières conférences, nous vous présenterons ces sujets lors de la CSM. Nous voulions malgré tout mentionner les sujets de discussion 2010–2012 parce qu'ils ont été diffusés assez tard dans ce cycle et qu'ils n'ont peut-être pas reçu toute l'attention qu'ils méritent.

En mai 2011, nous avons envoyé les profils de session et les présentations PowerPoint de trois sujets de discussion : une vision du service de NA, quand la maladie frappe et l'autosuffisance. Comme toutes les ressources pour sujets de discussion, ces profils et présentations sont disponibles sur Internet à la page www.na.org/?ID=2011_IDT.

Par le passé, nous avons souvent utilisé les sujets de discussion comme un moyen de collecter des informations. Les retours que nous avons obtenus ont ensuite servi à concevoir notamment la fiche de travail *Créer des groupes d'appartenance forts* et le dépliant de service *Comportements violents et dérangeants*. Pour le prochain cycle, les sujets de discussion seront un peu différents. Il s'agira plutôt de mettre en avant nos nouveaux travaux que de collecter des informations nouvelles.

Les trois sujets de discussion du cycle 2010–2012 étaient dédiés aux ressources nouvellement approuvées par la Conférence des Services Mondiaux 2010. Nous avons le sentiment que ces ressources et les sujets associés ont été suffisamment centraux pour que leur associer les sujets de discussion permette d'améliorer notablement la conscience de la présence de ces ressources dans la fraternité : notre nouvelle vision du service de NA, le livret révisé *Quand la maladie frappe* et les nouveaux dépliants sur l'autosuffisance. Cette association a également suscité la discussion au sein de la fraternité sur ces sujets. Nous avons tous trouvé des moyens de placer la « nouvelle » vision au centre de nos efforts de service et nous continuons à essayer de déplacer notre dépendance des événements de levée de fonds et de la vente de littérature vers les contributions des membres. Nous aimerions entendre ce que vous avez à dire sur ces sujets : tentatives, expériences réussies ou autre histoire. Pour nous, les sujets de discussion sont représentatifs du partenariat et de la relation de communication qui nous lie aux délégués et à leurs communautés.

Une vision du service de NA

L'une des premières tâches du Projet de Système de Service a été d'écrire un projet d'énoncé de notre vision pour tous les services de NA. Le résultat, Une vision des services de NA, a été approuvé à l'unanimité lors de la CSM 2010. Adapté de l'énoncé de la vision des services mondiaux de NA qu'il a remplacé, cette nouvelle vision se concentre sur nos efforts de service de telle sorte que nous travaillons tous au même ensemble d'objectifs, à ce que « tous les dépendants aient une chance de connaître notre message dans leurs propres langue et culture », si nous ne devons mentionner qu'un seul de ces objectifs.

La session relative à Une vision du services de NA demande aux membres d'examiner attentivement les diverses parties de cette vision et de discuter de la manière dont nous pouvons mieux travailler ensemble en direction des idéaux que ces parties expriment.

Quand la maladie frappe, version corrigée

La version révisée de *In Times of Illness* a également été validée à l'unanimité lors de la CSM 2010. Ce nouveau livret s'appuie sur la structure du document original, en l'approfondissant, en la mettant à jour et en y ajoutant du contenu. De nouvelles sections parlent de la santé mentale, de la maladie et de la douleur chroniques, des maladies terminales et du soutien des membres malades. Ce livret comporte également des informations mises à jour et développées dans les sections dédiées aux membres pour qu'ils informent les professionnels de santé de leur dépendance pour la prescription de médicaments en rétablissement et les soins d'urgence.

La session invite les membres à s'appuyer sur leur propre expérience et sur les informations fournies dans le livret pour discuter de certains des défis que soulève ce texte dans la gestion de la maladie, des blessures, de la prise de médicaments et du soutien de membres qui font face à des problèmes similaires.

Sessions sur l'autosuffisance

Ce sujet de discussion tourne lui aussi autour de documents approuvés lors de la CSM 2010 : IP n°28, *Funding NA Services* (Financer les services de NA) et IP n°24, *Money Matters: Self-Support in NA* (L'argent est important : l'autosuffisance en NA) qui remplacent *Self-Support: Principle and Practice* (L'autosuffisance : principes et pratique) et *A quoi sert la collecte ?* Ces nouveaux textes ont pour objectif d'améliorer la conscience de l'importance de contribuer suffisamment pour financer les services qui soutiennent nos groupes et NA à travers le monde. C'est peut-être ambitieux mais aimerions aboutir à un changement de culture avec le temps, pour que nous puissions nous dégager de notre dépendance des événements, de la vente de littérature et de levées de fonds pour financer nos services avec les contributions de nos membres. Oui, il s'agit d'un objectif ambitieux mais nous pensons qu'il est réalisable et que ces IP et les sessions qui leur sont dédiées constituent un pas dans cette direction.

Nous avons préparé deux sessions distinctes sur l'autosuffisance. L'une de ces sessions est une simple discussion des principes de l'autosuffisance qui inclut la manière dont chacun de nous participe individuellement et pourquoi ceci est tellement important pour nos groupes et pour les services. La seconde session propose d'examiner plus en profondeur le contenu de ces dépliants sur l'autosuffisance approuvés par la conférence. Les deux sessions ont été diffusées et publiées en ligne, pour que les serviteurs de confiance puissent choisir celle qui leur semble la mieux adaptée à leur atelier.

Regarder vers l'avenir

La Conférence des Services Mondiaux permet d'approuver (ou non) les travaux qui ont été réalisés les deux dernières années et de valider ou d'aider à planifier les deux années à venir. Dans cet esprit, le *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* atteste simultanément de la fin d'un cycle et du début du cycle suivant. C'est pourquoi ce ROC vous demande, entre autres, d'examiner le projet *Living Clean: A Journey Continues* ainsi que le travail effectué sur le Projet de Système de Service de ces dernières années. Les décisions que vous prendrez pour le système de service « résoudre » des problèmes et permettront de cadrer le travail qui sera effectué sur ce Projet de Système de Service dans les deux années à venir.

C'est comme cette phrase dans notre texte de base : « Les étapes ne se terminent pas ici. Elles sont un nouveau départ. » (Texte de base, « Comment ça marche ? », Douzième étape). Ce ROC n'évalue pas uniquement le travail qui a été effectué, il aide à jeter les fondations du travail qui est devant nous. Les résultats des résolutions, des sondages et des discussions sur le Projet de Système de Service lors de cette conférence seront tous pris en compte par le Conseil mondial, s'il est chargé de mettre sur pied un plan de transition. Nous sommes conscients du fait que ce ROC contient de nombreux textes sur ce sujet. Toutefois, la compréhension et la prise de décisions sur les sujets de cette conférence seront probablement bien plus simples que la mise sur pied d'un plan de transition et, s'il est approuvé à la conférence 2014 conférence, que la mise en pratique de cette transition. Nous continuons à avoir besoin de « toutes les énergies » disponibles pour ce projet car il nous affecte tous et que nous ne réussissons que si nous unissons nos efforts.

Comme les habitués des conférences le savent, le ROC n'est que le premier d'une série de documents liés à la conférence. La Trajectoire d'Approbation de la Conférence sera postée le 28 janvier et elle contiendra, comme d'habitude, le budget et les plans de projet. Parmi les plans de projet figurera la plan de transition du Projet de Système de Service, un plan de projet pour des ateliers avec une attention particulière portée au développement d'ateliers peu chers et un projet sur deux cycles de développement d'un guide de travail des traditions, dont le premier sera consacré à trouver une approche pour ce texte.

Nous souhaitons également augmenter notre présence en termes de relations publiques sur le prochain cycle. Nous avons drastiquement coupé notre budget RP en ces temps de difficultés financières mais nous ne pensons pas qu'il faille continuer à faire des coupes dans ce domaine. Nous avons l'intention de continuer à être présents dans les événements professionnels et à collaborer avec des chercheurs. Nous aimerions également mieux cibler les publics professionnels et développer encore d'autres outils « de base » de développement de la fraternité et sur les bases du contact avec les dépendants.

Depuis de nombreux cycles, nous incluons un plan de projet pour les documents de service dans la TAC. Nous voudrions développer un guide de l'organisation d'événements. Nous sommes conscients du fait qu'un guide de ce type avec des informations à jour nous fait défaut depuis trop longtemps. Mais en toute honnêteté, nous ne pensons pas avoir les ressources humaines ni financières pour démarrer ce type de projet dans un proche avenir. C'est l'un des outils de service qui nous manque

depuis longtemps. Peut-être pourrions-nous entreprendre ce projet à la conférence suivante.

Prochainement, nous intégrerons certaines informations sur les résultats de notre enquête sur la littérature dans le *NA World Services, Inc. Annual Report* (Rapport annuel des services mondiaux de NA) et dans le *Conference Report* (Rapport de la conférence). Nous sommes en train de revoir le modèle des rapports régionaux pour mieux mettre en évidence les informations les plus pertinentes.

En bref, beaucoup de choses se passent et beaucoup d'autres vont se passer. Il y a toujours tellement d'autres choses que nous pourrions faire... Inspirés par notre but primordial, nous réalisons ensemble des choses étonnantes voire « impossibles ». Nous sommes impatients de commencer cette conférence productive et inspiratrice.

Propositions régionales

Lors de la Conférence des Services Mondiaux 2010, les participants ont unanimement soutenu l'expérience qui consiste à remplacer pour la CSM 2012 les motions régionales par un processus de discussion des idées des régions. Cette expérience s'applique aussi bien aux motions régionales du ROC qu'aux motions dans les affaires nouvelles. Par conséquent, ce que vous voyez ici est la section des propositions régionales qui remplacent les motions.

Ceci constitue la dernière étape en date vers une conférence basée sur le consensus.

Historique de la conférence basée sur le consensus

Depuis les années 1990, la CSM s'écarte des motions et des procédures parlementaires pour aller vers une conférence basée sur la discussion et appuyée sur la planification stratégique. De plus en plus, l'essentiel de la conférence est constitué de discussions ouvertes pour donner forme aux objectifs à court et à long terme de la planification stratégique et pour diriger le Conseil mondial dans le développement et l'exécution de ce plan. Les sessions d'affaires sont devenues une partie infime de la semaine de conférence.

La conférence demande régulièrement que le principe du consensus soit encore plus profondément intégré dans le processus de décision. En conséquence, des sessions de discussion précèdent maintenant toutes les sessions d'affaires, afin de permettre aux délégués de participer et de discuter des motions sans la rigidité du code de procédure associatif américain des *Robert's Rules*. Nous recherchons donc le consensus et nous le mesurons au travers de sondages. Ces sessions mettent en pratique les principes qui établissent que toutes les voix doivent être entendues et que les propositions peuvent être modifiées selon les besoins, afin de mieux refléter l'opinion consensuelle de l'assemblée, avant d'être considérées en session d'affaires.

De plus, le Conseil a utilisé les discussions conduites lors d'ateliers, des articles publiés dans *NAWS News*, des discussions de forums en ligne et des commentaires de membres de la fraternité pour contribuer à définir les éléments du plan stratégique. Les propositions de ce ROC sont de ce fait, presque toujours le résultat de positions de consensus qui retournent ainsi alimenter la conférence.

En ce qui concerne les motions régionales, le conseil souhaite depuis de nombreuses années que nous trouvions un moyen de discuter des idées des régions en utilisant la culture actuelle de discussion et de consensus de la conférence. Nous avons initié un processus permettant de nous soumettre directement des idées de projets. Nous avons invité les régions à commencer des discussions sur les divers espaces de discussion en ligne du site des SMNA, afin de faire ressortir les préoccupations et les idées dans les ateliers et de les transmettre au conseil par e-mail. Le conseil prendra tous ces éléments en compte pour définir des sujets de discussion, des profils de session d'ateliers et des propositions de projets qui seront examinés par la conférence.

Nous espérons que le processus de discussion des idées et des propositions plutôt que de débat sur des motions nous mettra dans un état d'esprit de consensus pour discuter de ces propositions.

La CSM 2012

Enfin, nous voudrions pouvoir appliquer ce type de processus de discussion plus largement qu'aux motions et propositions régionales. La prise de décision de la conférence sur les motions des SMNA qui traitent de sujets comme le budget ou la littérature de rétablissement est plus engageante et ces sujets ne contiennent pas d'idées « nouvelles », donc la mise en place d'un processus de discussion en remplacement du processus de motion pourrait être assez différent. Pour aujourd'hui, dans tous les cas, nous avons franchi une première étape. Nous sommes impatients de discuter avec les participants à la conférence de la manière dont ils ont perçu ce processus et d'apprendre de ces retours comment le peaufiner.

Les régions ont envoyé les propositions qui suivent, de la même manière qu'elles envoyaient leurs motions. Le processus a semblé assez simple aux régions qui y ont participé et nous n'avons pas reçu de plainte.

Le processus d'examen de ces propositions, au niveau local et lors de la conférence, sera évidemment très différent du vote par oui ou par non d'une motion. Lors de la conférence ces idées seront discutées et peut-être affinées et leur soutien sera mesuré parmi les participants à la conférence. Comme nous l'avons dit dans *NAWS News*, nous essayerons probablement de mesurer le soutien que remportent les idées de ces propositions pour dégager celles qui sont le plus largement soutenues par la fraternité. Ces idées pourront être intégrées dans le processus de planification où des actions seront entreprises ou bien elles feront l'objet d'un rapport.

Un processus similaire sera utilisé pendant les affaires nouvelles, permettant à de nouvelles idées qui surgissent de la confrontation d'idées d'être soumises pendant la semaine de conférence, puis discutées et soumises à un sondage lors de la discussion des affaires nouvelles mais elles ne seront pas incluses dans la session des affaires nouvelles pour une prise de décision formelle.

Le conseil continuera d'utiliser la session de finalisation de la conférence pour dégager un consensus pour les sujets sur lesquels la conférence souhaite clairement prendre une décision, comme ceci a été le cas pour l'idée qui a abouti à cette proposition en 2010. Le conseil commencera par expliquer clairement sa compréhension du sujet et son intention, avant de rechercher le consensus par la discussion et par un processus de sondage.

Les sujets qui nécessitent une modification de la politique de la conférence seront repoussés à la conférence suivante par les processus du ROC et de la TAC comme éléments de la session d'affaires de la conférence.

Gardez présent à l'esprit que ceci n'est qu'une première étape et devra être discuté lors de la CSM 2012, pour distinguer ce qui a bien fonctionné de ce qui ne l'a pas fait et pour décider ce que nous souhaitons traiter de cette manière à l'avenir.

Proposition A : Région de Caroline : Nous soumettons à la fraternité NA et à la CSM d'envisager la création de documents destinés à aider les membres de NA dans leur ensemble à (1) participer activement à des projets d'écriture de textes et de publication et également à (2) disposer de documents ressource pour les processus d'écriture de textes et de publication au niveau local.

Intention : Améliorer et élargir les documents de service de la fraternité pour les processus de développement, de commentaire et de relecture de nos documents imprimés : dépliants d'information (IP), dépliants de service (IP), livres, livrets, guides, journaux, lettres d'information et autres documents écrits pour le bénéfice de la fraternité NA.

Arguments de la région : La littérature NA écrite par des dépendants pour des dépendants est constituée de livres entiers qui parlent des membres aux membres mais il n'existe pas à l'heure actuelle de document de service dédié à la participation à ces projets. Le ROC 2010 comportait 4 motions relatives à la cohérence et une session de discussion de la CSM a permis de clarifier les processus qui sont en place aujourd'hui mais la participation de la fraternité mondiale reste floue.

Comment pouvons-nous parler des bonnes pratiques, donner des exemples de création de contenu et organiser des ateliers au niveau local ?

Quels sont les exemples de cycles de développement des divers projets de littérature ? Pouvons-nous expliquer la soumission de projets et d'idées, la planification d'un projet, les processus et méthodes de retour sur un texte, la préparation du document source, les échanges de flux dans un groupe de projet, la relecture et les commentaires par la fraternité, le processus de préparation d'une maquette et les processus de détermination des priorités et de prise de décision.

Quelles sont les bonnes pratiques de développement de documents au niveau local ?

Pouvons-nous fournir un document décrivant nos publications et les processus de développement associés pour les documents approuvés par la fraternité, par la conférence, par le conseil mondial ainsi que pour nos publications comme The NA Way Magazine, NAWS News et nos autres lettres d'information ?

Les projets de développement de textes peuvent constituer des événements qui encouragent nos membres à participer à des projets mondiaux. L'implication des groupes amène un sentiment d'appartenance et de consensus dont beaucoup regrettent l'absence au niveau du service de NA dans son ensemble. La connexion et la participation évite de penser le monde comme divisé entre « eux » et « nous ». Faire largement appel au réservoir d'expériences et de spiritualité de la fraternité mondiale en invitant nos membres à participer et à communiquer permettrait à nos projets de littérature et de publication d'obtenir un meilleur consensus tout en étant plus divers et plus riches. Nous espérons qu'ainsi davantage de membres tout autour du monde puissent contribuer au processus de création de notre littérature et de nos publications.

Position du Conseil Mondial : Cette proposition rejoint une préoccupation que nous avons depuis longtemps sur le développement de littérature. C'est un moment intéressant pour réfléchir à la participation aux projets de littérature parce que la manière dont on peut capter la voix de la fraternité semble être en train de changer. Autrefois, nous utilisions la relecture et les commentaires comme le moyen pour la fraternité d'exercer son influence sur un nouveau texte mais la relecture d'une ébauche complète de texte ne permet que des corrections de détail et non de contribuer au façonnage du contenu. Nous avons expérimenté toute sorte d'approche pour améliorer la participation de la fraternité au processus de création plus en amont dans le projet. Les derniers projets qui ont fait appel aux espaces de discussion en ligne, à des ateliers, des groupes de travail et bien d'autres moyens, ont permis d'améliorer cette participation. La fraternité peut désormais de mieux en mieux agir sur la direction que prennent les projets et contribuer à la formulation et aux idées dès les débuts des projets, et non plus seulement pour évaluer ou perfectionner un édifice déjà en place. La présentation de *Living Clean* dans ce ROC (voir page 18) vous donne davantage d'informations sur l'évolution des projets de développement de littérature.

Le processus a été différent pour chaque projet mais nous commençons à comprendre ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins bien. Nous avons également vu un nombre croissant de membres, particulièrement hors des États-Unis répondre à nos enquêtes sur les besoins de littérature. La proposition de la Caroline se situe en droite ligne avec cet enthousiasme et cette évolution. Nous ne pouvons qu'être d'accord sur le fait que nos documents de service n'ont pas suivi cette évolution du développement de littérature. Le besoin exprimé est réel et lors de chaque cycle, nous incluons un plan de projet de développement de documents de service. La Conférence des Services Mondiaux 2010 a approuvé un plan de projet de documents de service qui parlait du besoin urgent d'écrire un guide des conventions et des événements et nous n'avons pas l'impression que cette priorité soit moindre aujourd'hui qu'il y a deux ans. La réalité est que nous n'avons pas assez de ressources (argent, personnes et temps) pour mettre en œuvre la plupart de ces projets. Nous aimons cette proposition et c'est la direction dans laquelle nous nous dirigeons. Lors de chaque projet de littérature, nous avons essayé d'utiliser davantage d'outils permettant la participation de la fraternité et nous avons cherché à rendre cette participation plus simple en mettant des outils en ligne sur Internet ou en utilisant des ateliers ou des espaces de discussion en ligne. Mais nos idées sont encore en train d'évoluer et nous ne disposons pas du temps nécessaire à formaliser nos outils pour le moment.

Proposition B : Région de Hawaï : Produire un livre appelé « The NA WAY: Celebration Edition » (The NA Way : édition commémorative) constitué d'une compilation d'articles du NA WAY publiés entre 1982 et 2012.

Intention : Publication d'un livre présentant un choix de messages de rétablissement associé à des articles déjà revus et publiés par nos membres au cours des 30 dernières années de rétablissement dans The NA Way.

Arguments de la région : Notre magazine The NA WAY célébrera ses 30 ans d'existence en 2012. De nombreux articles sont des histoires personnelles de membres dans le rétablissement au quotidien et un certain nombre d'articles parlent de sujets qui ne sont évoqués nulle part ailleurs dans notre littérature sous une forme explicative. Qu'il s'agisse d'histoires ou d'explications, tous ces articles pourraient venir compléter le projet *Living Clean: The Journey Continues*. De plus, les articles publiés dans les premières années de NA ont une valeur historique car ils présentent le processus de rétablissement et la croissance de NA à une époque qui ne se reproduira pas. Certains articles sont des articles de fond sur les concepts clé du rétablissement et ils ont une grande valeur en tant que textes argumentatifs. Si on prend du recul, The NA WAY a publié de nombreuses expériences dont le ton va de la connotation humoristique au registre profondément spirituel. De ce fait, une compilation d'articles choisis dans ce riche fonds que constitue The NA WAY compléterait l'offre de messages de rétablissement dans notre littérature.

De plus : Dans toute son histoire, The NA WAY a été directement contrôlé par la Convention Mondiale par le biais de plusieurs processus. Les articles publiés dans The NA WAY ne sont pas des documents approuvés par la conférence mais des documents relus par la conférence. En tant que tels, ils ont réussi le test de fidélité aux étapes/traditions/concepts. Contrairement aux nouveaux projets de littérature qui doivent partir de zéro, les documents ayant été publiés dans The NA WAY ont déjà été relus et corrigés.

En bref, l'objectif de cette proposition est de republier des articles qui reflètent l'expérience de rétablissement de membres de NA dans un livre, afin de contribuer à transmettre notre message de rétablissement. Un deuxième objectif est de créer une nouvelle publication au format livre à très faible coût.

Position du Conseil Mondial : Cette proposition a suscité de grosses discussions au sein du conseil. Par conséquent, nous envisageons de créer une rubrique « rétrospective », probablement dans la version électronique de *The NA Way*, où nous pourrions republier certains articles sur une base régulière.

Toutefois, nous ne pensons pas que la publication d'une compilation de la taille d'un livre soit réalisable actuellement. Il est vrai que la republication d'articles de *The NA Way* nécessiterait moins de travail que de partir de zéro mais ce travail n'est pas si simple qu'il y paraît. Le temps nécessaire pour choisir les textes en fonction de critères éditoriaux, le processus de production et de publication ne sont pas négligeables. Si l'on considère que le projet *Living Clean* et les expériences personnelles de la 6^{me} édition de notre Texte de base traitent des mêmes sujets que nombre des articles de *The NA Way*, ceci ne ferait probablement pas le meilleur usage de nos ressources. De plus, cette idée n'a été proposée par personne dans notre récente enquête sur la littérature et nous pensons que nous devons favoriser les besoins de littérature exprimés par le grand nombre.

Proposition C : Région de Tejas Bluebonnet : Pour la littérature approuvée par le conseil mondial, ajouter en première page la mention « Document de service » ne devant pas être lu en réunion de rétablissement.

Intention : Clarifier pour nos membre qu'il ne s'agit pas d'un document approuvé par la fraternité et qu'il n'est pas prévu pour être utilisé dans nos réunions de rétablissement. Nous avons l'impression que cette mention en toutes petites lettres au dos des ouvrages n'est pas assez visible par nos membres qui ne connaissent pas ou ne comprennent pas cette différence. Bien que ceci soit expliqué dans le GTWS (Guide des services mondiaux de NA), de nombreux membres n'ont en effet pas lu ce manuel de service.

Position du Conseil Mondial : Nous soutenons l'intention et l'esprit de cette proposition. Il est certains que les dépliants de service doivent être clairement identifiables par rapport à d'autres types de documents. Dès leur première publication, nous avons choisi un format et une mise en page différents des autres documents. Les dépliants de service sont un peu plus larges et la mise en page de leur couverture est commune à tous les documents de service mais distincte de celle des autres documents NA. Ils sont clairement identifiés comme étant « Approuvés par le Conseil Mondial » mais nous comprenons cette inquiétude que tout le monde ne saisisse pas ce que ceci signifie en termes d'utilisation de ces dépliants. Nous suggérons donc d'ajouter au dos de ces dépliants la formulation figurant dans le Guide des services mondiaux de NA : « Les dépliants de service sont destinés à être utilisés par les membres, les groupes et les comités de service comme des ressources plutôt que d'être lus en réunion NA ». Nous avons déjà ajouté ce texte explicatif au nouveau dépliant de service sur les médias sociaux et nous l'inclurons sur les dépliants de service ainsi que sur les rééditions des dépliants de service existants.

Pour plus d'information sur l'historique des dépliants de service, consultez le document « History of the Board Approval Track » (historique du processus d'approbation) à la page [http://www.na.org/admin/include/spaw2/uploads/pdf/servicemat/Board Approval Track History.pdf](http://www.na.org/admin/include/spaw2/uploads/pdf/servicemat/Board%20Approval%20Track%20History.pdf).

Proposition D : Région Sud du Brésil : Faire payer aux membres désirant recevoir un exemplaire imprimé de The NA Way Magazine un abonnement couvrant les frais d'impression et d'envoi.

Intention : Reporter les frais d'impression et d'envoi de ce magazine sur les membres qui en bénéficient plutôt que de les faire porter par les SMNA.

Position du Conseil Mondial : Nous sommes heureux que notre message sur la réduction des coûts de *The NA Way* ait été si bien entendu. Heureusement, notre stratégie de réduction des coûts de publication et de distribution semble fonctionner. Les abonnements à l'édition papier ne représentent plus que 15 % de leur niveau lors de la CSM 2010 et les abonnements à la version électronique sont à 159 % de leur niveau à la même époque. (Pour vous abonner à la version électronique de *The NA Way*, cliquez sur ce lien : <http://www.na.org/?ID=subscribe>). Nos coûts d'impression en anglais ne

représentent maintenant plus que 16 % de ce qu'ils étaient au moment de la conférence 2010 et les coûts de distribution ne sont plus qu'à 13 % de leur niveau d'alors. Sur un an, nous avons déjà économisé 100 000 \$.

Il pourrait sembler que demander une participation aux frais permette d'encore faire baisser les frais de publication des exemplaires imprimés de *The NA Way Magazine* mais la réalité est tout autre. Ce magazine n'a jamais été suffisamment populaire pour qu'il soit possible de le faire payer, surtout s'il avait fallu également intégrer dans les coûts de production le temps passé par le personnel NA et les coûts de traitement. Nous avons essayé à plusieurs reprises d'encourager les abonnements, de diversifier les contenus et de motiver nos membres pour qu'ils s'abonnent mais nous avons toujours échoué à mettre en place un modèle d'abonnement fonctionnel.

The NA Way est notre liste de distribution la plus importante et en tant que telle, elle est d'une grande valeur pour toucher nos membres. Nous serions très contrariés de perdre cette possibilité de communiquer avec autant de membres simultanément, tout particulièrement maintenant que son modèle économique fonctionne. Lors de notre dernière conférence, un sondage a indiqué un soutien important du principe des dons pour soutenir les coûts de publication de *The NA Way*. Il nous semble que c'est une solution plus sage, étant donné que le modèle des abonnements payants obligatoires ne fonctionne pas.

Proposition E : Région Upper Midwest : Notre idée est de réexaminer la question du droit de vote des membres du conseil mondial pour qu'ils ne puissent plus voter lors de la conférence des services mondiaux.

Arguments de la région : Cette idée, sous une forme ou une autre, a été proposée sous forme de motion onze fois à la conférence des services mondiaux depuis 1989. Actuellement, notre système de service subit une transformation lors de laquelle nous abandonnons le système des motions, des supporteurs et des opposants à ces motions pour adopter un système basé sur le consensus qui repose sur des idées, suggestions et des propositions.

Les membres du bureau ne votent que dans les affaires nouvelles. Toutefois, les membres du Conseil tout entier ont fait des recommandations sur ce qu'ils pensent être le mieux pour la fraternité au sujet des motions du Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence (ROC) ou plutôt sur ce que nous essayons cette année, sur les notions, idées ou suggestions. Il est clair pour de nombreux dépendants que les membres du conseil ont la main mise sur le processus de décision par cette possibilité qui leur est offerte de suggérer d'adopter ou de refuser.

Nous proposons simplement, qu'en tant qu'entité de service mondial, nous examinions collectivement ce processus de vote. Nous suggérons que les membres du Conseil cessent d'avoir un droit de vote individuel. Nous souhaiterions voir les membres du bureau assumer leurs positions de leaders par l'exemple et non plus en nous disant ce que nous devons faire pour parvenir à une conscience collective et nous pourrions à notre tour reproduire cet exemple.

Nous pensons que ceci nous conduira à mettre en pratique l'intention de la motion votée en 2010 qui souhaitait « fournir une méthode plus spirituelle pour gérer nos affaires ».

Cette motion qui émane d'un groupe est remontée en comité de service local et elle est soutenue par la région Upper Midwest de Narcotiques Anonymes.

Position du Conseil Mondial : Le septième concept de service explique que « tous les membres d'une entité de service ont une responsabilité organique dans ses décisions et doivent être autorisés à participer pleinement à son processus de décision. » Le principe de la prise de décision par consensus repose sur le principe de la participation de tous les membres de l'entité décisionnaire. L'idée sous-jacente est que de meilleures décisions sont prises quand chacun a été entendu. Limiter les droits de participation des membres du Conseil mondial qui sont élus par la conférence elle-même, ceci au nom de l'intérêt du consensus, semble aller à l'encontre de l'esprit de la prise de décision par consensus et des principes des concepts.

Comme la proposition régionale le mentionne, cette idée a figuré onze fois dans le ROC. Nous ne sommes pas sûrs de ce qui a changé mais si la conférence souhaitait modifier les droits de vote, nous ne nous opposerions pas à cette discussion. En fait, en 2004, nous nous sommes prononcés contre un moratoire sur les motions mettant en question le droit de vote du conseil parce que nous sommes conscients que les politiques ne génèrent pas la confiance et parce que nous soutenons les choix et décisions de la conférence dans ce qu'elle souhaite examiner ou décider. Nous espérons que la CSM continuera à s'orienter dans une direction où les décisions sont prises par discussion et consensus plutôt que par débat et manœuvre parlementaire. Nous ne pensons pas qu'une limitation de la participation nous amènera plus rapidement à bon port.

Résumé de la CSM 2012

motions, résolutions, sondages et propositions

Résolutions du Conseil Mondial

- Résolution 1.** Nos efforts de système seront portés par un système qui est constitué d'une structure, de processus, de personnes et de ressources.
- Résolution 2.** Ce système de service est orienté vers les groupes et il inclut une entité locale dédiée exclusivement aux besoins des groupes.
- Résolution 3.** La formation et le guidage des serviteurs de confiance est une des fonctions de base du système de service.
- Résolution 4.** Les entités de service sont conduites par leurs objectifs et par la vision.
- Résolution 5.** Les entités de service travaillent ensemble pour mettre en place des processus de planification pour organiser et coordonner leurs efforts.
- Résolution 6.** Les entités de service prennent leurs décisions par consensus.
- Résolution 7.** La structure de service comporte des entités de service locales, des entités de service d'état, nationales ou provinciales/régionales, voire des entités de niveau intermédiaire selon les besoins. Les entités de service suivent les frontières géographiques établies. Elles ne s'autoproclament pas mais sont formées, en fonction des besoins par le biais d'un processus collaboratif de planification et en accord avec les autres entités de service impactées au niveau de service suivant.
- Résolution 8.** Les frontières des états, nations et provinces/régions sont le critère premier de représentation à la Conférence des Services Mondiaux.

Sondages du Conseil Mondial

- A.** Une petite entité, au niveau du voisinage immédiat, est dédiée aux besoins du groupe. Ce forum de groupe, qui ne fait pas partie du courant de représentation, est informel par nature et il fonctionne par discussion et non pas par prise formelle de décision. (Pour une présentation détaillée de l'entité dédiée au soutien du groupe, voir page 56).
- B.** Les groupes envoient chaque trimestre un délégué à une réunion locale de planification de service. L'une des ces réunions trimestrielles est une assemblée générale à laquelle tous les membres intéressés sont encouragés à participer et dont on recueille les avis pour aider à planifier les activités de service du cycle qui commence. (Pour des explications détaillées sur les entités locales de service, voir page 61).
- C.** Les services sont coordonnés par un comité de service local et ils sont effectués par les membres, les comités et les groupes de travail de projet qui rendent des comptes à ce conseil.
- D.** Les entités de service locales suivent les frontières administratives des régions, communes ou arrondissements selon les cas. (Elles sont beaucoup plus grandes que les forums de groupe mentionnés ci-avant et, dans de nombreux cas, plus grandes également que les CSL/ASL actuelles).

- E. Les frontières de ces entités de service locales sont décidées au niveau d'un état ou d'une nation.
- F. Les cycles de planification sont synchronisés entre les niveaux (localement, nationalement et mondialement) et au travers de tous les niveaux.
- G. Quand les entités de service locales, les entités étatiques/nationales et les entités de province ou de région n'arrivent pas à fournir un service, un niveau intermédiaire peut être ajouté. (Pour plus d'informations sur les entités intermédiaires de service, voir page 64.)
- H. La plupart des états ou pays ont une entité de service étatique ou nationale qui est chargée de la gestion des relations publiques et de la coordination de certains efforts comme la formation au niveau des entités de service locales. (Pour plus d'informations sur les entités de service étatiques ou nationales, voir page 67.)
- I. Les frontières de zone sont définies lors d'un processus collaboratif entre les communautés NA voisines, les autres zones et la CSM.

Motions du Conseil Mondial

Motion 1 : Approuver le livre *Living Clean: The Journey Continues* présenté en annexe B.

Motion 2 : Permettre au Conseil Mondial d'effectuer des corrections de détail n'affectant pas le sens de la littérature approuvée par la fraternité, afin de corriger des erreurs typographiques, des références à des documents périmés ainsi que d'autres corrections du même type. Le Conseil Mondial annoncera ces corrections avant publication.

Motion 3 : Autoriser le Conseil Mondial à regrouper, citer et changer la présentation des textes approuvés par la fraternité sans modification des textes eux-mêmes. Le Conseil Mondial annoncera ces actions à l'avance par publication.

Motion 4 : Autoriser le Conseil Mondial à créer et à approuver des versions électroniques ou numériques enrichies des textes comportant des documents supplémentaires ou des liens vers d'autres documents NA. Le Conseil Mondial annoncera ces actions à l'avance par publication.

Motion 5 : Organiser la Convention Mondiale de NA tous les trois ans à compter de 2018, en alternant le lieu de sa tenue entre l'Amérique du nord et hors de l'Amérique du nord, comme suit et comme présenté dans le planning corrigé d'organisation des Conventions Mondiales contenu en annexe C.

Propositions régionales

Proposition A : Région de Caroline : Nous soumettons à la fraternité NA et à la CSM d'envisager la création de documents destinés à aider les membres de NA dans leur ensemble à (1) participer activement à des projets d'écriture de textes et de publication et également à (2) disposer de documents ressource pour les processus d'écriture de textes et de publication au niveau local.

Proposition B : Région de Hawaï : Produire un livre appelé « The NA WAY: Celebration Edition » (The NA Way : édition commémorative) constitué d'une compilation d'articles du NA WAY publiés entre 1982 et 2012.

Proposition C : Région de Tejas Bluebonnet : Pour la littérature approuvée par le conseil mondial, ajouter en première page la mention « Document de service » ne devant pas être lu en réunion de rétablissement.

Proposition D : Région Sud du Brésil : Faire payer aux membres désirant recevoir un exemplaire imprimé de The NA Way Magazine un abonnement couvrant les frais d'impression et d'envoi.

Proposition E : Région Upper Midwest : Notre idée est de réexaminer la question du droit de vote des membres du conseil mondial pour qu'ils ne puissent plus voter lors de la conférence des services mondiaux.

Glossaire

Approuvé par la conférence

Mention désignant des manuels et dépliants de service NA qui contiennent des notions fondamentales sur certains aspects du service. En fonction de leur plan de projet présenté à la CSM, ces documents peuvent avoir été distribués pour révision et ils sont toujours inclus dans la Trajectoire d'approbation de la conférence (TAC), pour validation par la CSM suivante. Les mentions Approuvé par la conférence et Approuvé par le bureau des services mondiaux montrent toutes les deux comment nous mettons en pratique les principes qui découlent de la philosophie NA et celui de l'approbation de la littérature par NA.

Approuvé par la fraternité

Comme il est précisé dans le guide des services mondiaux de Narcotiques Anonymes (GWSNA) : « Tous les textes de rétablissement de NA sont approuvés par la fraternité. Ceci signifie qu'ils sont développés par les Services mondiaux de NA, envoyés à la fraternité pour recueillir corrections et suggestions et qu'ils sont finalement envoyés à la fraternité dans le *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* avant approbation... Ce processus s'applique à tous les livres, dépliants et brochures de rétablissement ainsi que tous les textes définissant ou modifiant le point de vue philosophique ou les principes de NA. »

Approuvé par le Conseil Mondial

Dépliants d'information sur le service et outils approuvés et publiés par le Conseil Mondial. Ces textes sont illustrés d'expériences concrètes collectées dans la fraternité sur la manière d'appliquer certains des principes de la fraternité NA et les textes approuvés par la conférence.

Assemblée régionale

Réunion de représentants des groupes (RSG) et de membres du comité régional (MCR), dirigée par le CSR pour discuter de problèmes régionaux et de problèmes touchant NA mondialement. Elle sert habituellement à préparer la réunion biennale de la CSM. Les délégués régionaux sont parfois également élus à l'assemblée.

Balayage environnemental

Élément constitutif du processus de planification stratégique de NA. Aux SMNA, tous les deux ans, avant de définir le plan stratégique, nous examinons les facteurs externes et internes pouvant affecter le travail que nous pourrions accomplir ou celui que nous souhaiterions entreprendre ou que nous avons choisi comme priorité.

Banque mondiale de noms (World Pool)

Banque de CV des membres de service de NA (formulaire d'information de la banque de noms), décrivant leur expérience de rétablissement et de service ainsi que toute compétence qui pourrait s'avérer utile à la réalisation de projets au niveau mondial. Tous les membres de NA qui ont plus de cinq années d'abstinence sont éligibles et invités à remplir le formulaire d'information.

Biennal (e)

Qui se déroule tous les deux ans.

Bureau des Services Mondiaux (BSM)

Nom du lieu géographique du principal centre de service des Services mondiaux de NA. Le siège social est situé à Chatsworth (Los Angeles), en Californie, États-Unis ; les succursales sont situées dans l'Ontario, en Belgique, en Iran et en Inde. Le BSM imprime, stocke et vend les publications de rétablissement de NA approuvées par la fraternité et la conférence, les manuels de service et autres produits. Il apporte également du soutien aux nouveaux groupes et aux communautés de NA en cours de développement et il sert de bureau central d'information sur NA.

Comité des ressources humaines (CRH)

Comité qui propose à la Conférence des Services Mondiaux une liste de candidats qualifiés, éligibles aux postes du Conseil Mondial, du Comité des Ressources Humaines ou comme co-modérateurs de la CSM. Il est également responsable de la gestion de la Banque de noms et se compose de quatre membres élus par la CSM.

Comité des services régionaux (CSR)

Comité qui rassemble l'expérience de service des CSL (ASL) voisins dans un but d'entraide et de soutien mutuel. Il est constitué des MCR, du délégué régional, de son suppléant et de tout autre membre en fonction des besoins.

Co-modérateurs de la CSM

Deux personnes qui président la réunion d'affaires de la Conférence des services mondiaux et qui sont élues par la Conférence des services mondiaux.

Conférence des Services Mondiaux (CSM)

La conférence n'est pas une entité mais un événement qui permet de rassembler la fraternité mondiale de NA. Tous les deux ans, les délégués régionaux, les membres du Conseil mondial et le directeur exécutif du Bureau des services mondiaux se réunissent pour discuter de questions de grande importance pour la fraternité de Narcotiques Anonymes. La Conférence des Services Mondiaux est dans notre structure le lieu où sont entendues les voix de NA dans son ensemble sur les sujets et préoccupations de la fraternité mondiale. Cette conférence est le vecteur de la communication et de l'unité dans NA : un forum dont le sujet est notre bien commun.

Conseil mondial

Le Conseil mondial est le conseil de service de la Conférence des services mondiaux. Le conseil soutient la fraternité de Narcotiques Anonymes dans son effort pour transmettre le message de NA. Il supervise les activités des services mondiaux de NA, y compris notre principal centre de service, le Bureau des Services Mondiaux. Le conseil détient également en fiducie pour la fraternité de NA les droits de ses biens matériels et intellectuels (ce qui comprend la littérature, les logos, marques déposées et copyrights) en accord avec la volonté de la fraternité, telle qu'exprimée par le biais de la CSM.

Cycle de la conférence

Intervalle de deux ans entre deux conférences. Le cycle actuel de la conférence correspond aux deux années fiscales allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2012.

Délégué(e) régional(e) (DR)

Participant à la CSM en tant délégué d'une région NA (ou une structure de service équivalente) disposant d'un droit de vote. Il ou elle est responsable de la communication entre sa région et les services mondiaux tout au long du cycle de la conférence.

Dépliant de service

Dépliant à l'usage des groupes et des structures de service couvrant certains sujets liés au service dans NA. Ces dépliants sont réalisés et approuvés par le Conseil Mondial qui peut également les réviser à tout moment. Ils constituent l'une des tentatives les plus réussies du conseil pour recueillir certaines des pratiques les plus efficaces pour gérer les sujets sensibles ou difficiles dans notre fraternité.

Développement de la fraternité

Nous sommes engagés dans de nombreuses actions vers nos membres et/ou conçues pour aider les communautés NA dans leurs efforts de transmission du message et d'approfondissement de notre but primordial et de notre vision. Celles-ci comprennent, sans y être limitées, la publication de magazines comme *The NA Way* et *Reaching Out*, l'organisation d'ateliers, des activités de relations publiques, la réponse aux questions de nos membres par e-mail et par téléphone, ainsi que l'envoi de littérature gratuite ou à tarif réduit. Nous désignons toutes ces activités sous le terme d'activités de développement de la fraternité car tel est leur objectif.

Douze principes de service NA

Principes fondamentaux de NA qui guident les groupes, bureaux et comités en matière de service. Ce document a été approuvé par la CSM en 1992 et il est publié avec des essais et des cas pratiques sous la forme d'un livret portant ce nom.

Droit de propriété intellectuelle de la fraternité (DPIF)

Propriété fiduciaire qui sert de gardienne des droits légaux sur les publications et les logos (marques déposées) de NA. Le document à l'origine du DPIF est un instrument juridique expliquant comment cette fiducie gère et protège les publications et les marques déposées de NA dans l'intérêt de la fraternité dans son ensemble. Ce document a été approuvé par la fraternité en avril 1993.

Forums de zone

Sessions d'échange de vues sur le service organisées localement et permettant aux communautés de NA de communiquer, de coopérer et de grandir ensemble. Leurs participants viennent de régions limitrophes.

Groupes de travail

Petits groupes de travail du Conseil mondial, créés dans un but spécifique.

Guide des services locaux en Narcotiques Anonymes (GSL)

Manuel de service approuvé en 1997 et destiné à servir de guide aux groupes, aux CSL (ASL), aux régions et à leurs sous-comités, pour établir et fournir des services locaux.

Guide des services mondiaux de Narcotiques Anonymes (GWSNA)

Compilation des politiques qui ont été approuvées par la Conférence des Services Mondiaux, comprenant les lignes de conduite de la CSM. Auparavant intitulé Guide provisoire de notre structure de service mondiale (*A Temporary Working Guide to Our World Service Structure, TWGWSS*), il a pris son titre actuel en 2002. TWGSS, son prédécesseur, a été publié pour la première fois en 1983, prenant temporairement la suite de *NA Service Manual (The NA Tree)*, lequel avait été publié pour la première fois en 1976.

IP

Acronyme anglais de « Informational Pamphlet ». En français, dépliant d'information.

Living Clean: The Journey Continues (Vivre abstinent : l'aventure continue)

Projet de littérature en cours, qui consiste à réaliser un livre sur notre vie quotidienne de dépendants en rétablissement, sur des sujets qui vont de notre « bien-être physique » à notre « vie spirituelle ». La version pour approbation a été publiée en avril 2011.

NA Way Magazine, The

Publication trimestrielle, *The NA Way Magazine* propose actuellement des articles sur le service, des témoignages de rétablissement, de l'humour et un calendrier d'événements de NA internationaux. Disponible sur demande en anglais, français, espagnol, portugais et allemand, il est consultable en ligne sur le site www.na.org.

NAWS News

Lettre d'information publiée par le Conseil Mondial à l'issue de chaque réunion de bureau pour informer de ses activités. Publiée en anglais, en français, en allemand, en portugais et en espagnol, elle est envoyée à tous les participants à la conférence, aux localités et aux régions enregistrées et elle est consultable en ligne sur le site www.na.org.

Participants à la conférence

La prise de décision est effectuée par les participants à la conférence, composés des délégués régionaux et des membres du Conseil Mondial. Seuls les délégués votent sur les affaires anciennes, c'est-à-dire les points qui ont été présentés dans le *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence*.

Plan de projet

Plan développé par le Conseil Mondial pour tous les projets potentiels et non routiniers des services mondiaux. Ce plan présente le champ l'envergure du projet, son budget et son calendrier. Il est inclus dans la Trajectoire d'Approbation de la Conférence à la rubrique budget.

Plan stratégique

Stratégie à long terme des Services mondiaux pour fournir de nouveaux services ou des services améliorés, qui facilitent la pérennité et la croissance de Narcotiques Anonymes partout dans le monde. Les plans de projet proviennent des objectifs du plan stratégique.

Proposition régionale

Idée transmise par un comité de service régional pour qu'elle soit incluse dans le *Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence* et qu'elle soit examinée lors de la Conférence des Services Mondiaux.

Rapport de la conférence (Conference Report)

Rapport complet de toutes les activités des services mondiaux qui est envoyé aux participants à la CSM participants ; les délégués et les régions peuvent aussi publier des rapports. Il est envoyé aux participants à la conférence et aux abonnés et il est publié sur le site www.na.org. Les informations distribuées au mois de mars contiennent en général les rapports du conseil, du Comité des ressources humaines et des régions.

Rapport de profil des candidats

Document contenant des informations (rapports individuels) sur chaque candidat nommé par le Comité des ressources humaines, éligible par la CSM. Ces rapports visent à aider les participants à la conférence dans leur évaluation des candidats.

Rapport sur la proposition de système de service

Document incluant les idées et les recommandations pour les modifications du système de service de NA. Ces idées ont été développées et exposées dans le cadre du projet de système de service afin de servir de base aux résolutions et aux sondages de la Conférence des Services Mondiaux 2012.

Rapport sur l'Ordre du jour de la Conférence (ROC)

Publication présentant les affaires et les problèmes qui seront examinés lors de la réunion biennale de la CSM. Le ROC paraît au moins 150 jours avant l'ouverture de la conférence et les versions traduites, au moins 120 jours avant l'ouverture de la conférence. La première partie de ce document (dans toutes les langues dans lesquelles celui-ci est publié) est téléchargeable gratuitement en ligne à l'adresse <http://www.na.org/conference>.

RBZ

Candidats aux postes des services mondiaux, qui ont été présentés par les régions, le Conseil mondial ou les zones. Ces candidats potentiels sont soumis à un entretien avec le CRH après un processus de sélection anonyme distinct de cet entretien.

Relations Publiques (RP)

Efforts visant à établir et à entretenir des relations entre des membres et des membres potentiels, la société civile, des professionnels, des familles et des amis de dépendants, afin de transmettre plus efficacement notre message de rétablissement.

Résolution

Les résolutions nécessitent un accord de principe mais elles ne requièrent aucune action à un moment précis. Alors que les motions appellent des actions, les résolutions établissent les bases conceptuelles de tous les changements à venir.

SMNA

Acronyme de Services Mondiaux de Narcotiques Anonymes, qui est la désignation juridique des services mondiaux.

Sondage

Vote sans force obligatoire organisé pour mesurer le sentiment général dans une conférence sur un sujet ou une idée.

Sujets de discussion (IDT en anglais)

Sujets choisis par la CSM, qui concernent la fraternité dans son ensemble et qui feront l'objet de discussions au sein de celle-ci lors du prochain cycle de conférence.

Système de service

Le système de service de NA est actuellement constitué de quatre éléments : les personnes, les processus, les ressources et la structure. L'un de nos projets en cours s'attache à définir et à encadrer une remise en question de ce système de service pour lui trouver des solutions de remplacement ou pour l'améliorer.

Trajectoire d'Approbation de la Conférence (TAC)

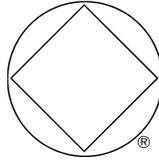
Terme utilisé pour décrire les éléments envoyés aux participants à la Conférence des Services Mondiaux 90 jours avant celle-ci. Y sont inclus toutes les propositions concernant les régions siégeant à la conférence, le budget prévisionnel et les plans de projets pour le cycle de conférence à venir, ainsi que tout autre document auquel le processus d'approbation des éléments de service est applicable.



LES DOUZE ÉTAPES DE NARCOTIQUES ANONYMES

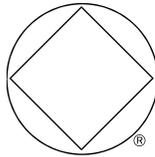
1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant notre dépendance, que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.
3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu *tel que nous le concevions*.
4. Nous avons fait un inventaire moral sans peur et approfondi de nous-mêmes.
5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous avons pleinement consenti à ce que Dieu élimine tous ces défauts de caractère.
7. Nous lui avons humblement demandé de nous enlever nos déficiences.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et avons résolu de leur faire amende honorable.
9. Nous avons directement fait amende honorable à ces personnes dans tous les cas où c'était possible, sauf lorsque cela pouvait leur nuire ou faire tort à d'autres.
10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et avons promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.
11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, *tel que nous le concevions*, le priant seulement pour connaître sa volonté à notre égard et pour obtenir la force de l'exécuter.
12. Ayant connu un éveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message aux dépendants et d'appliquer ces principes à tous les domaines de notre vie.

Les douze étapes sont reproduites et adaptées
avec l'aimable autorisation de AA World Services, Inc.



LES DOUZE TRADITIONS DE NARCOTIQUES ANONYMES

1. Notre bien commun devrait passer en premier ; le rétablissement personnel dépend de l'unité de NA.
2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans la conscience de notre groupe. Nos dirigeants ne sont que des serviteurs en qui nous avons placé notre confiance ; ils ne gouvernent pas.
3. La seule condition requise pour devenir membre de NA est le désir d'arrêter de consommer.
4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur des sujets affectant d'autres groupes ou NA dans son ensemble.
5. Chaque groupe n'a qu'un but primordial : transmettre le message au dépendant qui souffre encore.
6. Un groupe de NA ne devrait jamais cautionner, financer ou prêter le nom de NA à des organismes connexes ou à des organisations extérieures, de peur que des problèmes d'argent, de propriété ou de prestige ne nous éloignent de notre but primordial.
7. Chaque groupe de NA devrait subvenir entièrement à ses besoins et refuser toute contribution de l'extérieur.
8. NA devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés spécialisés.
9. NA comme tel ne devrait jamais être organisé ; cependant, nous pouvons constituer des conseils de service ou créer des comités directement responsables envers ceux qu'ils servent.
10. NA n'a aucune opinion sur des sujets extérieurs ; c'est pourquoi le nom de NA ne devrait jamais être mêlé à des controverses publiques.
11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel au niveau des médias.
12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions, nous rappelant sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.



LES DOUZE PRINCIPES DE SERVICE DE NA

1. Afin de réaliser le but primordial de la fraternité, les groupes de NA mettent leurs ressources en commun pour créer une structure chargée de développer, coordonner et dispenser différents services au nom de NA dans son ensemble.
2. Vis-à-vis de la structure de service qu'ils ont créée, les groupes de NA ont le dernier mot en matière d'autorité et de responsabilité.
3. Les groupes de NA délèguent à la structure de service l'autorité nécessaire pour s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées.
4. Narcotiques Anonymes accorde beaucoup de valeur au véritable leadership. Les qualités de dirigeant devraient donc être soigneusement pesées lors du choix de nos serviteurs de confiance.
5. Un centre unique de décision, responsable devant la fraternité, devrait être déterminé clairement pour chaque tâche attribuée à la structure de service.
6. La conscience de groupe est, sur le plan spirituel, le moyen par lequel nous convions un Dieu d'amour à influencer sur nos décisions.
7. Tous les membres d'une instance de service sont responsables des décisions de cette instance et doivent avoir la pleine et entière liberté de participer au processus décisionnel.
8. Notre structure de service dépend de l'honnêteté et de l'efficacité de nos échanges et de notre communication.
9. La responsabilité de prendre en considération tous les points de vue, dans le processus décisionnel, incombe à tous les membres de la structure de service.
10. Tout membre d'un conseil ou comité de service peut demander auprès de celui-ci réparation d'un préjudice personnel, sans crainte de représailles.
11. Les finances de NA doivent servir à réaliser notre but primordial et doivent être gérés de manière responsable.
12. Selon la nature spirituelle de Narcotiques Anonymes, notre structure devrait toujours servir et jamais gouverner.